

# la gazette

Quercy-Rouergue & Gorges de l'Aveyron

✕ Numéro 35 - Juillet 2021



*Un budget 2021  
responsable et ambitieux*

*La grotte du Bosc  
Au-delà d'un projet,  
une philosophie*

*Des acteurs économiques  
soutenus par la CC-QRGA*



Communauté de Communes QRGA





## 2021 à la relance !

Les douceurs de l'été revenu nous feraient presque oublier la période inédite dont nous sommes en train de sortir. 2020 et 2021 resteront, comme chacun sait, des années singulières et difficiles à plus d'un titre. Notre Communauté de Communes, comme le reste du territoire national, n'a pas été épargnée par l'épidémie. Gageons que les efforts de chacun, ces derniers mois, laisseront durablement place à des jours meilleurs où nous retrouverons avec joie notre art de vivre et cette convivialité qui nous fait défaut depuis plus d'un an.

L'épidémie de COVID-19 a bouleversé notre quotidien, comme en témoigne ce numéro du magazine, le premier depuis janvier 2020. Il était temps de « relancer la machine », il était urgent de relancer ce magazine pour rétablir ce lien avec vous, c'est désormais chose faite. Je ne reviendrai pas sur le contexte sanitaire et sur le terrible décompte auquel nous nous sommes peu à peu habitués. J'insisterai en revanche sur l'année 2020, marquée par les élections municipales et par conséquent les changements survenus à la CCQRGA.

Durant cette période difficile, les services de la CCQRGA ont, comme nombre d'entre vous, continué à assurer leurs missions, en l'occurrence de service public. Je tiens ici à saluer l'engagement sans faille des agents de la CCQRGA, qu'il s'agisse des services techniques (Ordures ménagères, etc) ou administratifs (MSAP-France Services ; Enfance-jeunesse ; etc).

Au printemps dernier, les élections municipales ont donné lieu à un renouvellement important de vos élus communautaires et m'ont porté à la présidence de la CCQRGA. Ce magazine sera l'occasion de vous présenter cette équipe à votre service, et de rappeler le fonctionnement de votre intercommunalité. La mandature qui s'est ouverte mi-2020 est résolument placée sous le signe de l'innovation, orientation que je compte bien décliner à travers les différents projets et politiques intercommunaux. Un projet de territoire est à ce jour en cours de discussion avec les élus communautaires, et fera l'objet d'une communication dédiée dès que possible.

Période budgétaire oblige, ce magazine fera une large place au Budget 2021 voté au conseil communautaire du 21 avril dernier. Comme le disait très justement Pierre Mendès-France, « Gouverner, c'est choisir, si difficiles que soient les choix ». L'année 2021 est, d'un point de vue budgétaire, une année charnière qui impose des choix difficiles à retrouver dans le Dossier central de cette Gazette. C'est aussi, je crois, la responsabilité des élus que nous sommes de faire ces choix.

Néanmoins, ces décisions difficiles ne sauraient mettre en sommeil le dynamisme de notre territoire qui surprend, parfois, et prépare l'avenir de notre territoire, toujours. Vous découvrirez ainsi de beaucoup d'actions et projets portés par la CCQRGA (évolution du PLUi, Services à la population, sentiers de VTT, Grotte du Bosc, Tri sélectif ou encore Politique d'accueil, etc) et bien d'autres choses encore.

Enfin, je tiens à rappeler et à saluer la détermination et l'engagement sans faille d'André MASSAT qui, au fil de ses mandats de Président (2001-2020), a su développer et moderniser votre intercommunalité dans un souci constant de service public.

Je vous laisse désormais parcourir ce magazine élaboré pour vous, par nos équipes fières d'œuvrer à votre service. Avec tout mon dévouement, je vous souhaite un bel été !

Gilles BONSANG  
(Président de la CCQRGA)

# Sommaire



## LA DISTRIBUTION DE VOTRE GAZETTE VA ÉVOLUER !

La distribution du magazine intercommunal va évoluer à compter du prochain numéro (hiver 2021-2022). En effet, nombre d'administrés ne reçoivent pas cette publication comme il se doit.

Ainsi, en complément du dépôt en boîte aux lettres, vous pourrez prochainement récupérer votre Gazette auprès de différents points du territoire (mairies, bibliothèques, France services, etc).

D'autres points de dépôt sont actuellement en réflexion (commerces de proximité, cabinets médicaux, etc) afin d'étendre le réseau et d'améliorer la distribution.

### Directeur de la publication Mathieu SIMON

### Comité de rédaction

L'équipe administrative et technique de la Communauté de Communes Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron

### Conception

Service communication  
Direction Générale

### Impression

Imprimerie Capitouls Toulouse  
Papier recyclé  
N° 35 JUIN 2021  
Tirage à 4000 exemplaires  
Téléchargeable au format PDF sur notre site internet [www.cc-qrga.fr](http://www.cc-qrga.fr)  
Rubrique - Nos publications

### Partenariat

Pays Midi-Quercy  
GIP Massif Central

## Brèves

L'infos en bref des services de la CCQPGA.

4

## Les élus

Présentation de la nouvelle équipe du Conseil Communautaire.

6

## France services

Du nouveau dans les Maisons de Services au public.

6

## Budget

Un budget 2021 responsable et ambitieux.

10

## Patrimoine

La Grotte du Bosc, un projet vertueux.

14

## Enfance et jeunesse

Des projets pour les enfants, Petite enfance et une Convention Territoriale Globale.

18

## Numérique

Agrandissement du fablab- Arrivée d'une Micro-Folie mobile.

22

## Développement économique

Des acteurs économiques soutenus par la CC-QRGA - Témoignages

24

## Environnement

GEMAPI - Les espèces exotiques envahissantes.

26

## Urbanisme et mobilité

Le PLUi, un document vivant. Loi d'Orientation des Mobilités

30

## Tourisme

Pars à l'aventure avec Baludik.

32

## Raconte mon territoire

A la poursuite du Mouillacitherium.

33

## Randonnée

Le service chemin en période hivernale

34

## Service ordures ménagères

Le tri sélectif

35

## NUMÉRIQUE

### LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE...

Piloté par Tarn-et-Garonne Numérique, par l'intermédiaire de son prestataire (Octogone Fibre), le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du Tarn-et-Garonne est prévu selon les secteurs pour 2021-2022.

Dernièrement, en février 2021, l'installation d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) à St Antonin Noble Val a permis de raccorder l'ensemble des connexions de la commune de St Antonin et des communes alentour.

Pour rappel, d'autres NRO avaient déjà été installés ces dernières années à Caylus, Parisot et Verfeil-sur-Seye. Dans un deuxième temps des Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) seront également posés à proximité des zones habitées afin de pouvoir raccorder les logements.

### Mais alors, que reste-t-il à faire pour bénéficier de la fibre optique ?

Dès lors que le réseau (NRO et SRO) est installé dans votre commune, vous pouvez solliciter un opérateur internet afin que celui-ci, à travers son offre commerciale, vienne réaliser l'installation requise à votre domicile.

En fonction de votre connexion et de votre matériel actuels (box), il est possible que vous ayez à changer de box internet pour augmenter votre débit internet (jusqu'à 100 Mo/s), entraînant au passage un surcoût variable selon les offres des opérateurs.

**Attention :** la souscription d'une offre internet Fibre n'est pas obligatoire. Les personnes qui le souhaitent peuvent tout à fait conserver leur installation et leur contrat internet actuels.

**Pour en savoir plus : contactez Tarn-et-Garonne Numérique au 05 67 05 52 00**

*Ci-contre  
carte du calendrier  
de déploiement  
de Tarn-et-Garonne >>>*

## PLEINE NATURE



### PROJET EXTENSION DU RÉSEAU DES CHEMINS VTT.

Le réseau VTT Viaur Aveyron comprend actuellement 14 chemins VTT autour de Saint Antonin.

La Communauté de Communes souhaite étendre ces circuits aux secteurs de son territoire, qui en sont actuellement dépourvus.

Une consultation a été lancée début 2021 pour la création d'un espace de randonnées VTT sur la partie nord du territoire de la CCQGA. Le prestataire, Monsieur Bertrand DIVIES, a été choisi pour identifier les nouveaux circuits.

Il sera accompagné du Service d'entretien des chemins de la Communauté de Communes pour la création, l'ouverture et le balisage des sentiers.

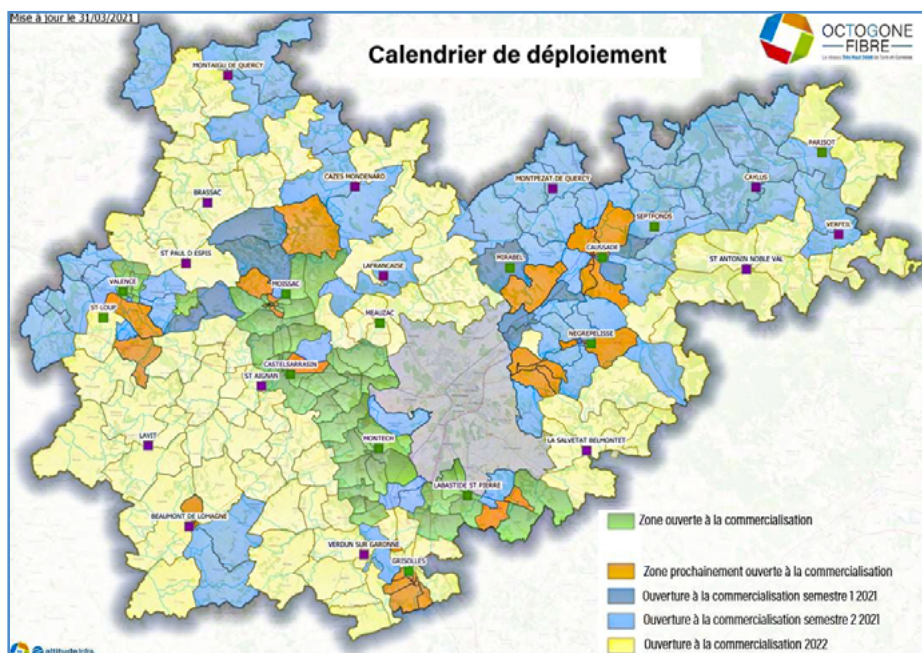
Le projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet « Pôle de Pleine Nature » et bénéficie de financements Européens du FEDER, porté par le Groupement d'intérêt Public (GIP) Massif Central et coordonné par le PETR Pays Midi Quercy.

## SOLIDARITÉ INTERCO

### UN BEL EXEMPLE DE SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Les crues du 1er février 2021 resteront dans les mémoires de bon nombre d'habitants du territoire. La totalité des rivières du secteur sont sorties de leur lit et les bourgs de Saint Antonin, Varen et Laguéprie ont été particulièrement touchés. Les services de la Communauté de Communes ont été mobilisés aux côtés des sapeurs-pompiers du département pour venir en aide aux habitants et participer au difficile nettoyage des habitations inondées et à l'évacuation des débris et déchets laissés par la crue. A des fins de prévention, le service GEMAPI de la CCQGA accompagne toute l'année les propriétaires riverains pour entretenir et restaurer les berges et limiter le risque d'inondation.

**Pour plus d'informations :  
05 63 30 71 97**





▶ URBANISME



**UN PROJET PAYSAGER POUR LES GORGES DE L'AVEYRON**

En prévision du classement national des Gorges de l'Aveyron et de la vallée de la Vère, l'Etat a initié l'élaboration d'un projet paysager structuré autour de trois éléments (l'eau, la pierre, le végétal) et conçu dans une démarche participative forte. Des groupes de travail sont ainsi régulièrement organisés au cours de cette année 2021 pour fixer les conditions de préservation de cet espace remarquable.

**RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ : LES ATELIERS REPORTÉS**

La CCQRGA a engagé l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) afin de répondre aux enjeux croisés de préservation des paysages et du patrimoine, de valorisation touristique et de visibilité des acteurs économiques. Cette décision a conduit à la production d'un premier diagnostic qui a été présenté aux élus en octobre 2020.

La phase suivante de l'étude prévoit l'organisation de deux ateliers avec les acteurs économiques et les associations, autour de ce diagnostic, pour en développer les conclusions et en partager les enjeux.

La crise sanitaire et les exigences de distanciation physique ont conduit à reporter à plusieurs reprises l'organisation de ces ateliers. Ceux-ci sont donc à nouveau programmés pour l'été 2021 sous condition d'amélioration durable de la situation épidémiologique.

Le RLPI doit préciser les conditions d'implantation des dispositifs tout en donnant à terme le pouvoir de police aux communes, permettant ainsi aux élus locaux de maîtriser directement l'affichage publicitaire.

▶ EAU ET ASSAINISSEMENT

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

Le secrétariat (secteur Sud : Cazals, Saint-Antonin-Noble-Val, Espinas, Féneyrols, Montrosier, Varen, Verfeil sur Seye et Laguéprie) des services eau et assainissement a déménagé dans les locaux de l'ancienne Trésorerie, au 1 rue Guilhem Peyre, à St Antonin, depuis le 1er juin dernier.

Les demandes de renseignements et le paiement des factures pour le secteur Sud s'effectuent donc dorénavant à cette adresse.

**Contact et renseignements au 05 63 30 61 60.**

▶ PETITE ENFANCE



**DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)**

En choisissant ce métier vous devenez un(e) professionnel(le) de la petite enfance formé(e) et agréé(e) par le Conseil Départemental.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du **Relais d'Assistante Maternelle de la CCQRGA ou la PMI auprès du Service Spécialisé Pour l'Agrément (05.63.21.42.18)** qui pourront vous accompagner dans vos démarches.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# France services



**j'ai besoin d'aide pour faire ma demande de prime d'activité**

Murielle, 38 ans  
Meaux



**... je vais vous aider à vous y retrouver**

Sandra, agent France services

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

**Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur [france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)**



FINANCES PUBLIQUES



Assurance Maladie



Assurance Retraite



Agence nationale des titres sécurisés



pôle emploi



LA POSTE



santé service



département

## Président et vice-président-e-s



**M. Gilles BONSANG**  
Président de la communauté de communes



**M. Daniel BESSEDE**  
Vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie



**M. Jean Pierre BENAVENT**  
Vice-président en charge de l'économie (hors tourisme et agriculture)



**M. Joël BOUZILLARD**  
Vice-président en charge du tourisme



**M. Denis FERTÉ**  
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de la démarche participative



**M. Daniel FERAL**  
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement



**Mme Cécile LAFON**  
Vice-présidente en charge des services à la personne



**M. Emmanuel CROS**  
Vice-président en charge de la GEMAPI et de la Communication

## Liste des délégué-e-s communautaires

Communes	Délégué-e-s
CASTANET	Michel TABARLY – Michel FLORENS
CAYLUS	Vincent COUSI – Martine MIRAMOND – François SERVIERES - Amélie DAVID – Jean Pierre BENAVENT
CAZALS	Alain EMERIAU
ESPINAS	Daniel FERAL
FÉNEYROLS	Christian GALLAND
GINALS	Cécile LAFON
LACAPELLE-LIVRON	Didier MARTY
LAGUÉPIE	Emmanuel CROS – Serge REGOURD
LOZE	Gilles BONSANG
MONTROSIER	Thierry GAUTIER
MOUILLAC	Jean-Claude ROMANO
PARISOT	Alain ICHES – Daniel BESSEDE
PUYLAGARDE	Alain VIROLLE – Didier DESMEDT
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	Denis FERTE – Christian VIRON – Séverine CAZET DANNE - Joël BOUZILLARD – Isabelle WEBER – Bernadette RAMES – Philippe PAGES
SAINT PROJET	Christian FRAUCIEL – Jean Pierre BURG
VAREN	Pierre HEBRARD – Pierre DONNADIEU
VERFEIL SUR SEYE	Roger RAITIERE – Didier CHARDENET



# LA PRISE DE DÉCISIONS DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

## 1 SERVICES CC QRGA ET COMMISSIONS

### PROPOSITIONS

Les élus, l'équipe administrative et technique ainsi que les commissions communautaires proposent et étudient des projets.



## 2 BUREAU RESTREINT

### ORIENTATIONS

Le bureau restreint réunit notamment le président et les vice-présidents. Il donne un avis sur les projets proposés par les services avant présentation en conseil communautaire.



## 2 BIS CONFERENCE DES MAIRES

### VALIDATIONS

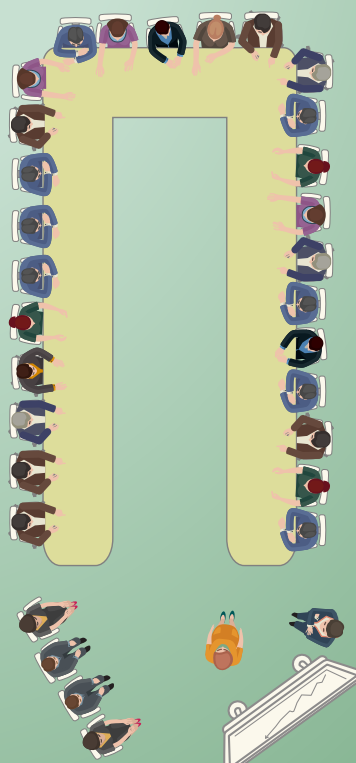
La conférence des maires peut être réunie pour certains sujets stratégiques (urbanisme, budget, etc) afin de valider une orientation politique en vue du vote en conseil communautaire.



## 3 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### DÉCISIONS

Le conseil communautaire réunit les délégués communautaires (voir page 6) et vote les décisions nécessaires à l'avancée des projets.



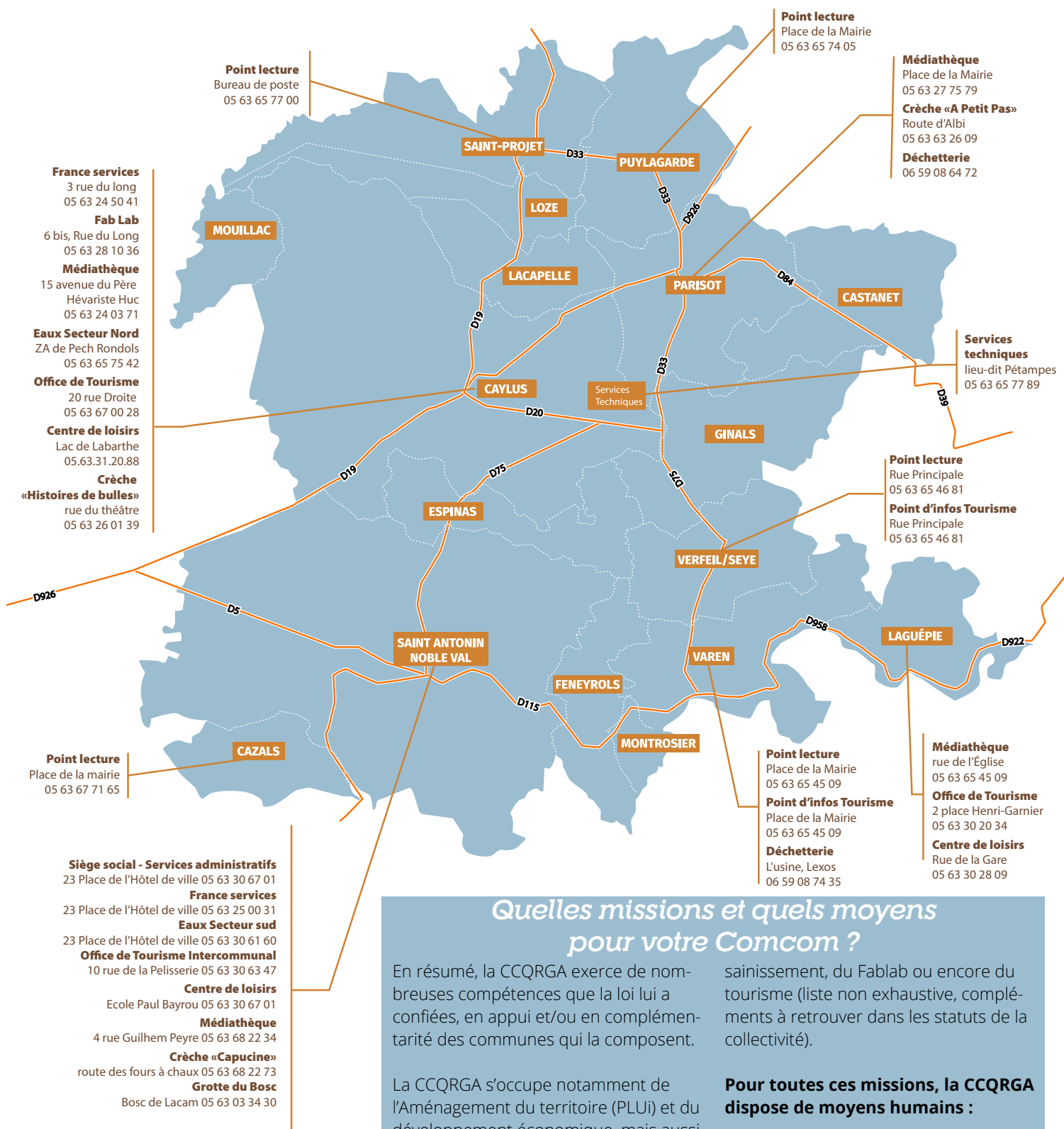
## 4 SERVICES CC QRGA

### MISE EN ŒUVRE

Les équipes administratives et techniques mettent en œuvre les décisions prises à chaque étape du processus de validation.



# Les services de la Communauté de Communes sur le territoire



## Quelles missions et quels moyens pour votre Comcom ?

En résumé, la CCQGRA exerce de nombreuses compétences que la loi lui a confiées, en appui et/ou en complémentarité des communes qui la composent.

La CCQGRA s'occupe notamment de l'Aménagement du territoire (PLUi) et du développement économique, mais aussi de l'enfance et de la jeunesse (centres de loisirs, etc), des maisons France Services, des Ordures ménagères, des déchetteries, de l'eau potable et de l'as-

sainissement, du Fablab ou encore du tourisme (liste non exhaustive, compléments à retrouver dans les statuts de la collectivité).

### Pour toutes ces missions, la CCQGRA dispose de moyens humains :

87 agents permanents au 31/12/2020 (pour environ 79 équivalent temps plein). Des agents « locaux » : 62% des agents résident sur le territoire intercommunal





# France services

## Proche de vous, proche de chez vous.



Sophie Vanhove - France services de Caylus

*Depuis octobre 2020,  
les Maisons de services au public de  
St Antonin Noble Val et Caylus sont  
devenues France Services.*

La montée en gamme de ce service public a entraîné l'arrivée de deux nouvelles conseillères : Armelle ROUQUIER à la France Services de Saint Antonin Noble Val et Sophie VANHOVE à la France Services de Caylus qui viennent compléter l'équipe déjà existante et reconnue, formée par Stéphanie TESQUET à Saint Antonin et Eléonore ARTOUS à Caylus.

Afin de répondre au mieux aux exigences des usagers, derrière cette nouvelle dénomination, se cache un service public moderne qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs différentes démarches administratives : demandes d'allocations,



Armelle Rouquier - France services de St Antonin Noble Val

carte grise, actualisation à pôle emploi...  
Vous retrouverez aussi les permanences : CPAM, impôts, CIDFF, EREF, assistante sociale etc...  
Les horaires restent les mêmes, mais les adresses email ont changé pour s'adapter à cette nouvelle appellation :

### France services de Caylus



8 rue du Long 82160 CAYLUS



05 63 24 50 41



franceservices.caylus@cc-qrga.fr

### France services de Saint Antonin Noble Val



23 place de la Mairie B.P. 30 82140 Saint Antonin Noble Val



Tel : 05 63 25 00 31



franceservices.stantonin@cc-qrga.fr

# Un budget 2021 responsable et ambitieux

Traduction concrète et moyen de porter les politiques publiques de la collectivité, le vote du budget est le rendez-vous incontournable pour comprendre les ambitions d'un territoire. Exercice ô combien complexe, la recherche des équilibres budgétaires et financiers induit des choix parfois difficiles, comme c'est le cas avec ce budget 2021. Explications avec Mathieu SIMON, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes QRGA.

## Mathieu SIMON, quels sont les principaux enseignements de ce budget 2021 ?

Avant toute chose, il apparaît utile de rappeler que le budget est le document dans lequel figure l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles de la Communauté de Communes. Il est élaboré par les services de la collectivité, en appui des élus, et voté par ces derniers en conseil communautaire. Pour ce qui est des chiffres, le budget général de la CCQRGA affiche les montants suivants :

Investissement	2,77 M€
Fonctionnement	6,398 M€

Le vote du budget c'est aussi l'occasion de revoir les niveaux de la fiscalité locale (Foncier Bâti ; Foncier non Bâti ; CFE ; TEOM ; GEMAPI), mais nous y reviendrons plus loin en détail (voir tableau et explications détaillées ci-après). Enfin, j'ajouterai que l'élaboration de ce budget a été, une fois n'est pas coutume, marquée par des difficultés auxquelles nous avons dû trouver des solutions.

## Mais alors, que faut-il attendre du budget 2021 ?

La loi nous impose de présenter un budget équilibré, affichant des dépenses et des recettes équivalentes. Pour autant, nous n'avons pas souhaité renier ce qui fait notre force et notre singularité : notre capacité à entreprendre et à porter des projets pour le territoire. La recherche d'un équilibre budgétaire nous a conduits à réévaluer les taux de la fiscalité locale. Ceci étant, je tiens à rappeler que ces taux n'avaient pas augmenté depuis 2016, et se situaient largement en-dessous de ceux pratiqués par les territoires voisins (CC Quercy Caussadais ou CC Cordais et Causse par exemple). De même il convient de rappeler que nombre de compétences nouvelles ont été dévolues à la CCQRGA ces dernières années et cela, sans générer de hausse d'impôts en parallèle. L'évolution à la hausse de la fiscalité votée

## A NOTER :

A ce budget général s'ajoutent des budgets dits « annexes » correspondant à certaines compétences exercées par la CCQRGA et devant apparaître distinctement.

On y retrouve parmi les plus importants pour 2021 : **le budget eau** (2 813 000 € en fonctionnement et 2 353 800 € en investissement) ; **le budget assainissement** (715 000 € en fonctionnement et 503 000 € en investissement) ; **le budget Tourisme/OTI** (356 000 € en fonctionnement et 11 200 € en investissement) ou encore **le budget Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (260 000 € en fonctionnement et 96 800 € en investissement).

**un «rattrapage» vis-à-vis des taux pratiqués dans des territoires comparables exerçant par ailleurs des compétences moindres.**

## Evolution des taux d'imposition en QRGA de 2015 à 2021 (comparaison avec des territoires voisins)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	CC Quercy Caussadais	CC Cordais & Causse
Taxe d'Habitation	3.77	4.04	4.04	4.04	4.04	-	-	-	-
Foncier Bâti	4.83	5.17	5.17	5.17	5.17	5.17	5.97	7.69	8.33
Foncier Non Bâti	21.41	22.92	22.92	22.92	22.92	22.92	26.47	38.50	32.35
CFE	5.75	<b>32.15*</b>	32.15	32.15	32.15	32.15	32.15	7,99**	31.89
TEOM	13.45	13.45	13.45	13.45	13.45	13.45	15.53	14.53	12,35/9,80

\* Mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) qui est l'addition du taux communal et du taux intercommunal, d'où l'augmentation constatée.

\*\*Taux correspondant à la part intercommunale uniquement, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais n'ayant, pour l'heure, pas mis en place la FPU.



pour 2021 peut donc, à certains égards, être considérée comme un «rattrapage» vis-à-vis des taux pratiqués dans des territoires comparables exerçant par ailleurs des compétences moindres.

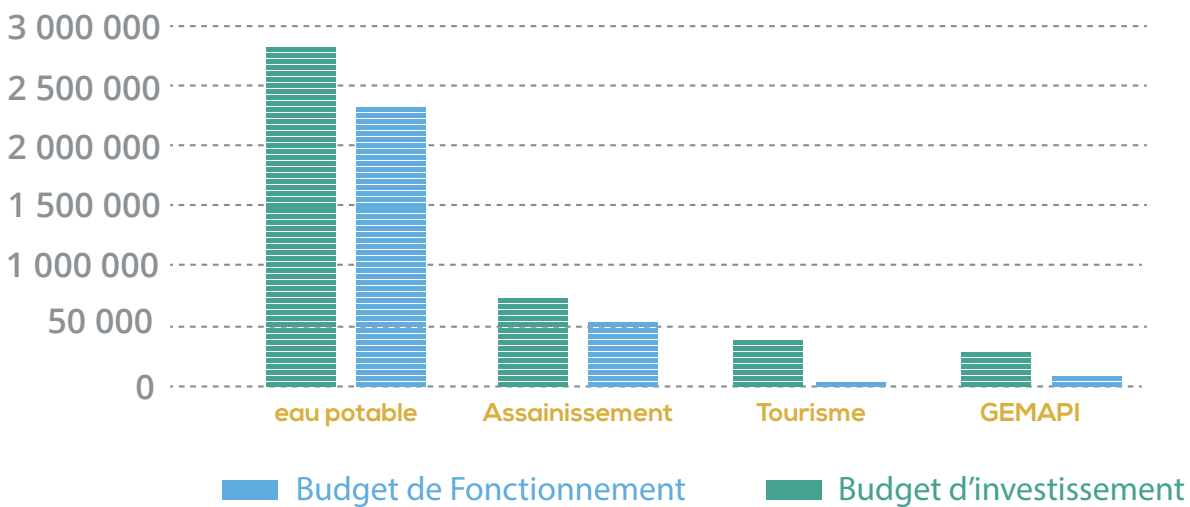
**Au-delà de l'effort demandé aux administrés, qu'en est-il de la Communauté de Communes ?**

Nous avons tout à fait conscience de l'effort qui est demandé à la population et la Communauté de Communes, par souci d'exemplarité, a aussi effectué une réduction sensible de ses dépenses de fonctionnement. Parmi ces "efforts" budgétaires, la Communauté de Communes a notamment procédé à différentes réorganisations de services (missions, locaux, frais généraux, etc) de manière à réaliser des économies

d'échelle. Nous avons, dans le même temps, cherché à renforcer les mutualisations avec les communes volontaires.

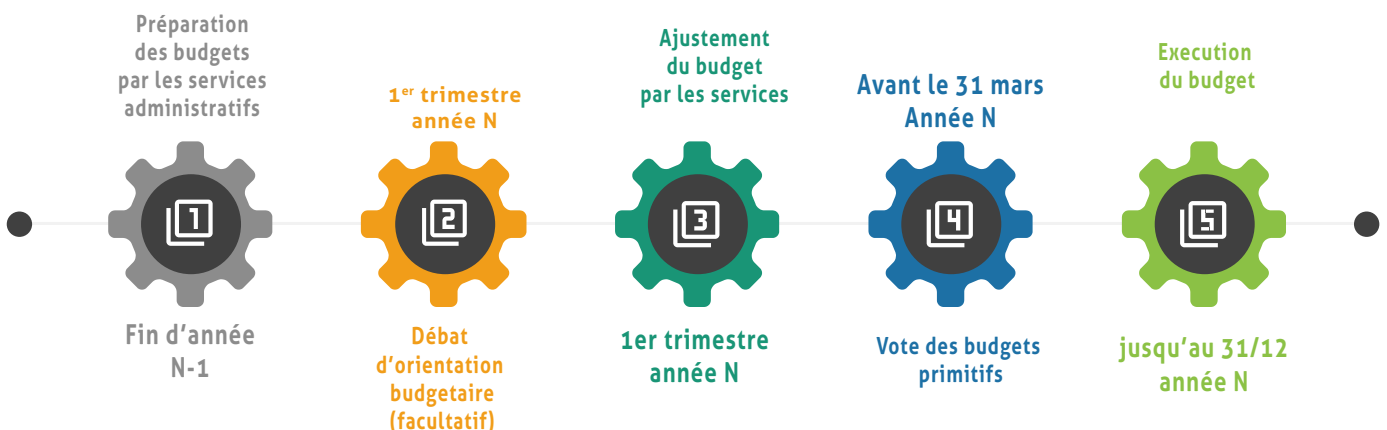
Pour finir, j'aimerais souligner que ces efforts, qui ont pour objectifs d'assurer la pérennité des politiques publiques locales et des services rendus à la population, permettront à la collectivité de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la poursuite du développement de notre territoire. Ainsi et parce que notre ambition pour le territoire reste intacte, des projets structurants se poursuivront ou verront le jour en 2021 (voir ci-après), à l'image du Tiers-Lieu à Caylus, ou encore du centre d'interprétation de la Grotte du Bosc à St Antonin.

**Graphique des principaux budgets annexes**



**Schéma synthétique de l'élaboration du budget.**

Parce que l'argent public est un bien commun, la programmation des dépenses et des recettes sur une année doit suivre un processus de co-construction, gage de transparence et de bonne gestion.



# Pour aller plus loin : pourquoi augmenter les impôts locaux en 2021 ?

En 2021, on constate une augmentation des dépenses à financer. Pour y voir plus clair, concentrons-nous tout d'abord sur le budget général pour ensuite nous focaliser sur un service en particulier (ordures ménagères - OM).

## Budget général (hors service OM) :

Les dépenses supplémentaires à financer en 2021 s'élèvent à 268 676 €. Elles comprennent :

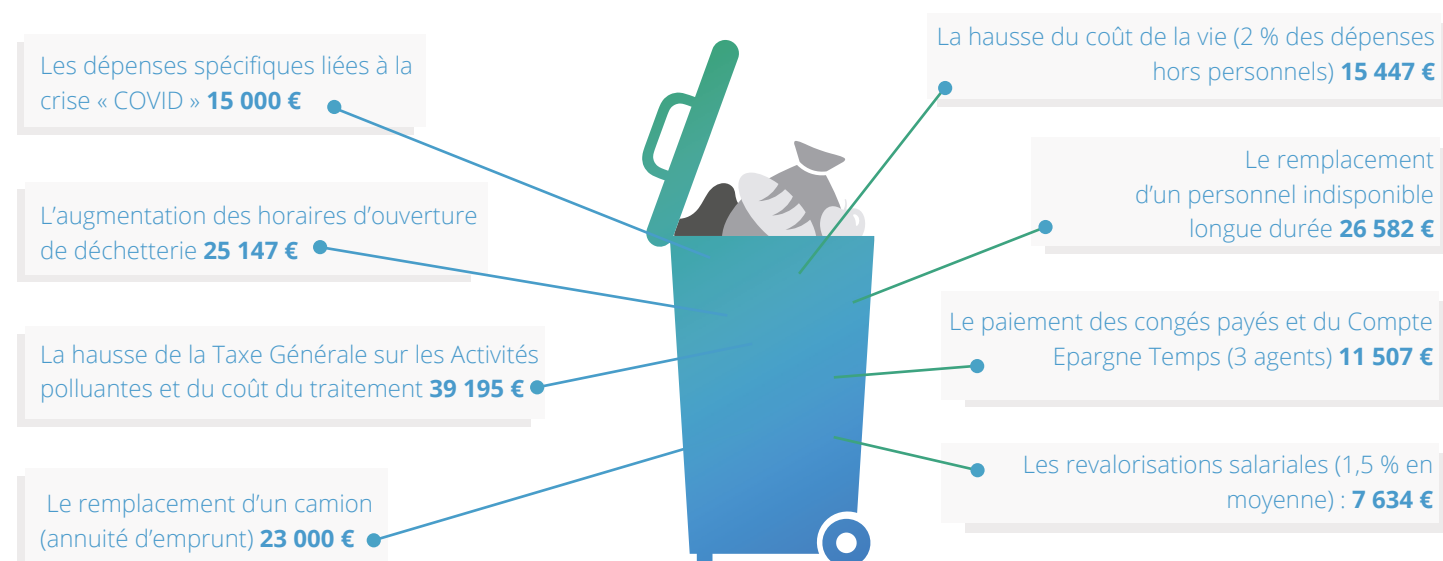


Une restructuration des principaux services et un prélèvement sur les excédents (41 931 €) a permis de ramener ce besoin de financement à 76 145 € de façon à limiter le taux d'augmentation à celui qui concerne la TEOM.

\* (France services - Tiers-lieu - Grotte du Bosc - Crèche - Auxiliaires de vie loisirs - Tourisme)

## Services « Ordures ménagères (OM)

En 2021, les dépenses supplémentaires à financer se montent à 163 512 € Il s'agit de :



Compte tenu du montant de la base sur laquelle s'applique le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), ce dernier a dû être augmenté de 15,5 %.



## Pour quelles raisons l'augmentation des taux est aussi importante ?

Les taux d'imposition votés en conseil communautaire comprennent la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) – le FB (Foncier bâti), le FNB (Foncier non bâti) et la CFE (Cotisation foncière des entreprises).

### COMMENT FIXE-T-ON LES TAUX D'IMPOSITION ?

Le montant des impôts à payer dépend du montant des bases qui sont fixées par l'Etat et de taux qui sont déterminés par le conseil communautaire. Ainsi, pour un taux fixé à 12 % qui s'appliquerait sur une base égale à 100, le montant des impôts à payer sera de 12 €.

### CAS CONCRET

Aussi, pour obtenir un même produit fiscal, le taux sera d'autant plus élevé que les bases sont faibles.

Pour ce qui concerne le budget général :

En 2018, nous pouvions agir sur le FB, le FNB, la CFE, mais aussi sur la taxe d'habitation (TH).

Le montant total des bases était de 18 339 300 €. Compte tenu des divers taux appliqués, le produit attendu était de 1 226 653 €. Une augmentation de 6,21 % des taux suffisait à satisfaire un besoin de financement de 76 145 €.



En 2021, nous ne pouvons plus agir sur la base de TH et celle de CFE a, d'une part, était amputée par l'Etat de 292 000 € et, d'autre part, subi un plafonnement qui la rend indisponible dans sa totalité.

### A PROPOS DE LA FISCALITÉ 2021

Ainsi, les bases sur lesquelles nous avons pu agir en 2021 se sont montées à 7 921 500 € pour un produit attendu à taux constant de 762 693 €. L'Etat a compensé les pertes.

Mais, pour satisfaire le même besoin de financement (76 145 €) qui ne peut s'appliquer que sur les bases qui restent disponibles (FB et FNB exclusivement), il a fallu augmenter les taux de 15,50 %.



### Lexique

**LA TEOM :** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**LE FB :** Foncier bâti (s'applique aux bâtiments et constructions).

**LE FNB :** Foncier non bâti (s'applique aux terrains nus)

**LA CFE :** Cotisation foncière des entreprises

**LA BASE IMPOSABLE :** Il s'agit de la valeur à laquelle sera appliqué le taux d'une taxe donnée.

**LE PRODUIT FISCAL :** somme que l'on peut attendre suite au prélèvement d'un impôt ou d'une taxe.

**L'INVESTISSEMENT :** il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou de l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, d'acquisition de titres de participation ou d'autres titres immobilisés, du remboursement en capital des emprunts, etc.

**LE FONCTIONNEMENT :** il s'agit des dépenses qui reviennent régulièrement chaque année : rémunération du personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, participation aux charges d'organismes extérieurs, paiement des intérêts des emprunts et des dettes, et des frais financiers...

### Pour en savoir +

Consultez les comptes-rendus des conseils communautaires sur le site internet de la CCQ RGA : [www.cc-qrga.fr](http://www.cc-qrga.fr)



# La Grotte du Bosc



***Propriétaire de la grotte du Bosc depuis 2020, la CCQRGA porte un ambitieux projet de préservation et de développement autour d'un centre d'interprétation, d'un sentier pédagogique, d'outils de mesure, d'une aire de jeux, etc.***

## ***Au-delà d'un projet : une philosophie***

Un des atouts des gorges de l'Aveyron vient de l'identité de ses paysages calcaires. Point de hasard dans la singularité paysagère aux alentours de St Antonin. La rencontre de failles détermine l'emplacement du village, les caractéristiques de la roche associées à la tectonique et à l'érosion donnent une intéressante énergie aux paysages : gorges, corniches... Sans ces caractéristiques physiques, point de canoë, d'escalade, de spéléologie...

Le but de ce centre d'interprétation est donc de permettre à qui-conque de comprendre comment la géographie physique conditionne la géographie humaine et au-delà de créer et de renforcer la synergie entre ces deux entités indissociables. L'enseignement sera le principal axe de développement sur le site de la Grotte du Bosc et sur le plateau alentour. Pour mener ce projet dans de bonnes conditions, une mise à niveau de la Grotte du Bosc est absolument nécessaire.

A l'heure où les défis écologiques prennent du sens pour une part croissante de la population, percevoir les échelles de temps géologiques est un levier essentiel pour prendre la mesure des impacts de nos modes de vie et des enjeux environnementaux. L'outil de médiation dans son ensemble, (visite de la Grotte du Bosc et des locaux, les sentiers pédagogiques) devra permettre aux visiteurs, individuels ou scolaires de se faire une meilleure idée des énergies et du temps nécessaires à l'apparition des paysages et de l'évolution de la vie sur terre. Ainsi, pour un prix le plus accessible possible, chacun pourra, suivant sa sensibilité, remettre en perspective les bouleversements de ces deux derniers siècles face aux centaines de millions d'années nécessaires à la constitution équilibrée d'un écosystème tel que la grotte.

## ***État des lieux : un patrimoine naturel à valoriser***

La Grotte du Bosc, ouverte au public depuis 1936, était encore exploitée en 2018 par un propriétaire privé dans les conditions des années 90.

En moyenne, ces dix dernières années, le site recevait 6800 visiteurs par an. En 2020, la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron devient propriétaire du site qu'elle exploite en régie. Malgré une saison 2020 amputée par la crise sanitaire, nous avons accueilli cette année-là 7800 visiteurs. Le prix de la visite est le plus bas en France pour une grotte touristique avec visite guidée.

L'essentiel de la clientèle est composé de familles avec enfants venant pendant les vacances scolaires, essentiellement en juillet et août.

La capacité de quinze personnes par groupe est «un» facteur limitant, certes, mais gage d'un site à taille humaine.

L'expérience de la grotte se limite à ce jour à une visite guidée de 45 min, introduite par un petit film.

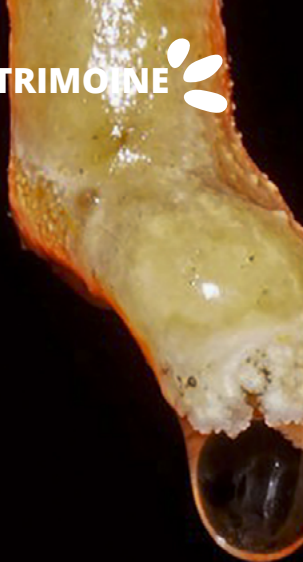
## **Objectifs : rendre ce patrimoine accessible dans les meilleures conditions**

Permettre aux visiteurs de passer la journée sur le site, étoffer l'offre, disposer d'outils tampons de manière à lisser les pics d'affluence et ainsi améliorer la capacité et la qualité d'accueil sur site.

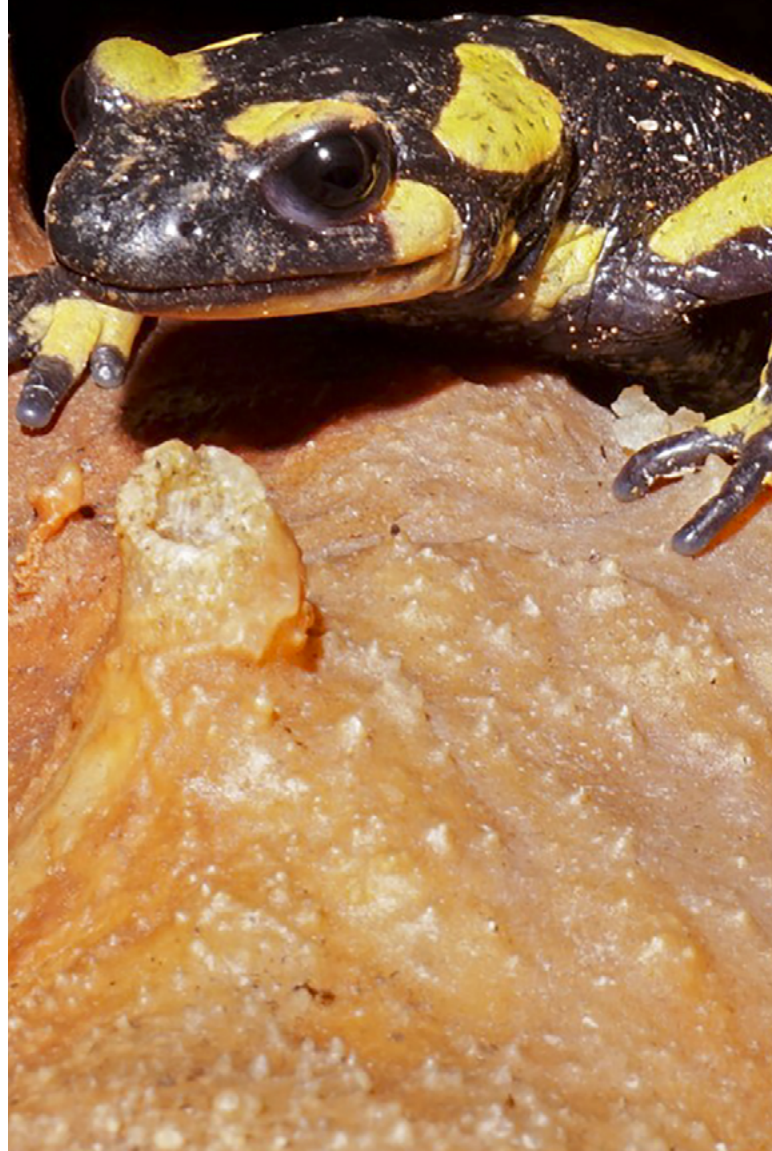
Le véritable potentiel de développement réside hors vacances scolaires. En lien direct avec la philosophie globale du projet, le développement de visites spécifiques à destination des publics scolaires est au cœur de la stratégie et devrait permettre de créer un lien, un attachement de notre jeunesse avec cet élément de notre patrimoine naturel.

## **Actions concrètes incluses dans le projet :**

- Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil aux normes "handicapés".
- Travaux d'aménagement et de valorisation de la grotte : sécurisation, amélioration de la piste et de la capacité d'accueil, valorisation par l'éclairage...
- Réalisation d'un film pédagogique.
- Conception de supports adaptés aux PMR (Personnes à mobilité réduite) qui ne pourront pas visiter la grotte.
- Mise en place d'un sentier pédagogique entre les deux bâtiments avec de nombreux éléments de médiation scientifique.
- Mise à disposition de la clientèle d'un espace de restauration de type "snacking" pour pouvoir lisser les flux de visiteurs sur la journée.
- Installation d'une aire de jeux pour enfants pour gérer l'attente, les flux et indirectement la capacité d'accueil.
- Création d'une maquette reconstituant le fonctionnement hydrogéologique actuel du plateau visible toute l'année, même par les randonneurs ne visitant pas la grotte.
- Mise en place d'un sentier karstique à l'échelle du plateau avec des panneaux d'interprétation.
- Étudier la Grotte du Bosc, le fonctionnement actuel et passé du karst du Bosc avec les scolaires, pour les scolaires, pour l'avancée des connaissances scientifiques et géographiques (par exemple, la qualification de la ressource en eau).



De la famille des amphibiens, la salamandre commune ou tachetée, peut être observée dans la grotte avec un peu de chance !





# Grotte du Bosc : un projet vert

**Conçu par le service architecture de la Communauté de Communes (1), en collaboration avec le service de gestion de la grotte, le nouveau bâtiment d'accueil répond à trois enjeux principaux : aménager le site de la grotte sans le dénaturer, améliorer l'accueil du public et limiter l'impact environnemental de la construction.**

Le nouveau bâtiment est un volume simple, à deux pans, qui émerge en second plan depuis l'espace public, derrière le bâtiment de sortie de la grotte et les arbres conservés.

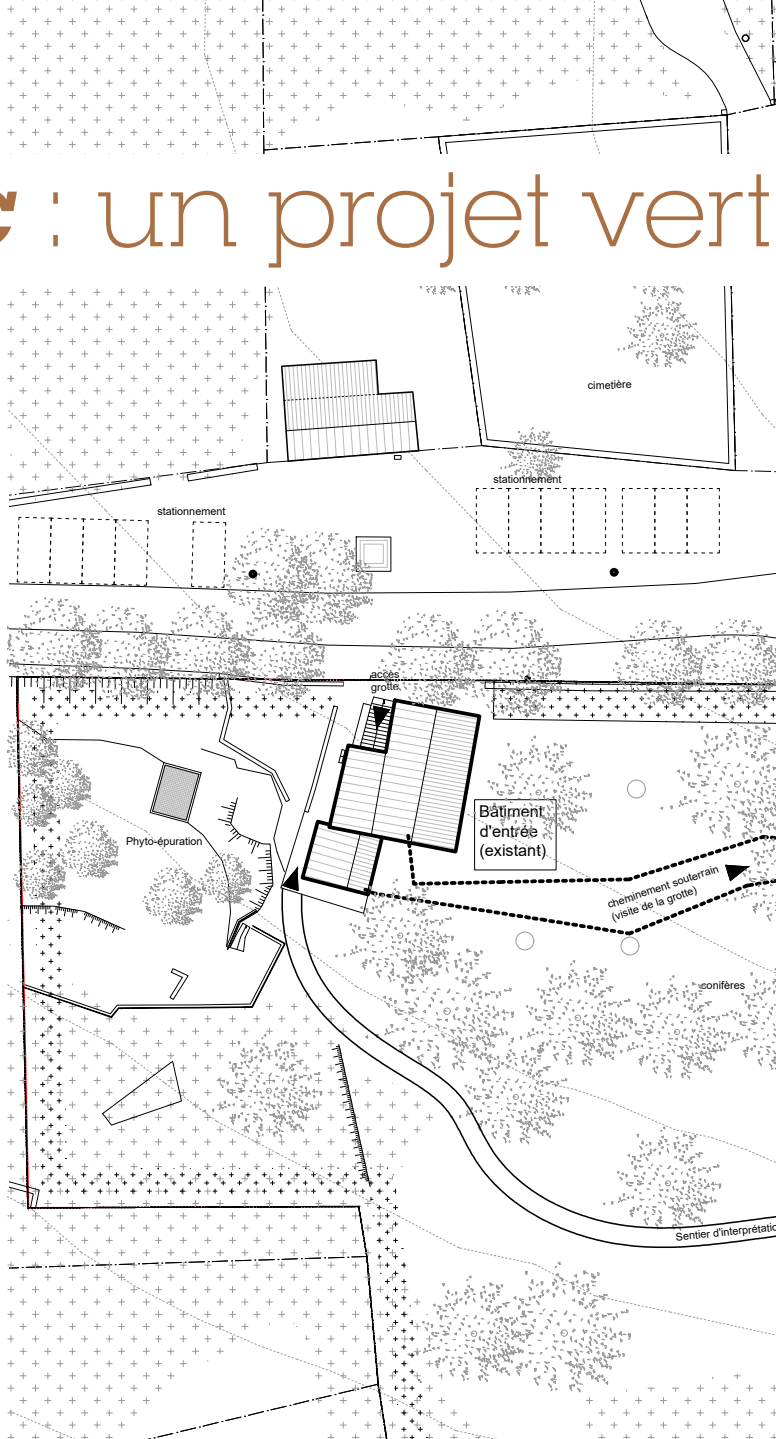
Un second volume ajouré en ossature bois se glisse entre le bâtiment créé et le bâtiment existant, de manière à assurer leur liaison et à créer un parvis couvert au niveau de l'entrée.

On y accède par une passerelle qui sillonne entre les chênes et les buis, conçue pour impacter le site à minima et permettre le maintien de la végétation au-dessus de la grotte (2). Un garde-corps en acier et en ganivelle de châtaignier accompagne le visiteur et se prolonge au niveau des espaces extérieurs aménagés, où une terrasse abritée permettra au public de profiter du site quel que soit le temps, la grotte accueillant de nombreux visiteurs pendant les jours de pluie.

Si la construction est, de fait, consommatrice de ressources, nous avons cherché à porter une démarche de construction raisonnée du point de vue écologique, notamment à travers le choix des techniques employées et des matériaux mis en œuvre. En nous appuyant à la fois sur le savoir-faire d'entreprises locales et sur les compétences de l'équipe de travaux en régie de la Communauté de Communes (1), nous avons intégré à des modes constructifs éprouvés des techniques moins courantes.

Ainsi, le confort thermique du bâtiment est assuré par des granulats de verre cellulaire (3) sous le dallage, par une isolation en laine de bois en toiture et par l'utilisation de béton de chanvre (4) en remplissage de murs ossature bois. La mise en œuvre de ces techniques a été assurée par les entreprises Fraysse et Burg, deux entreprises du territoire qui ont mis leur savoir-faire au service de ce projet.

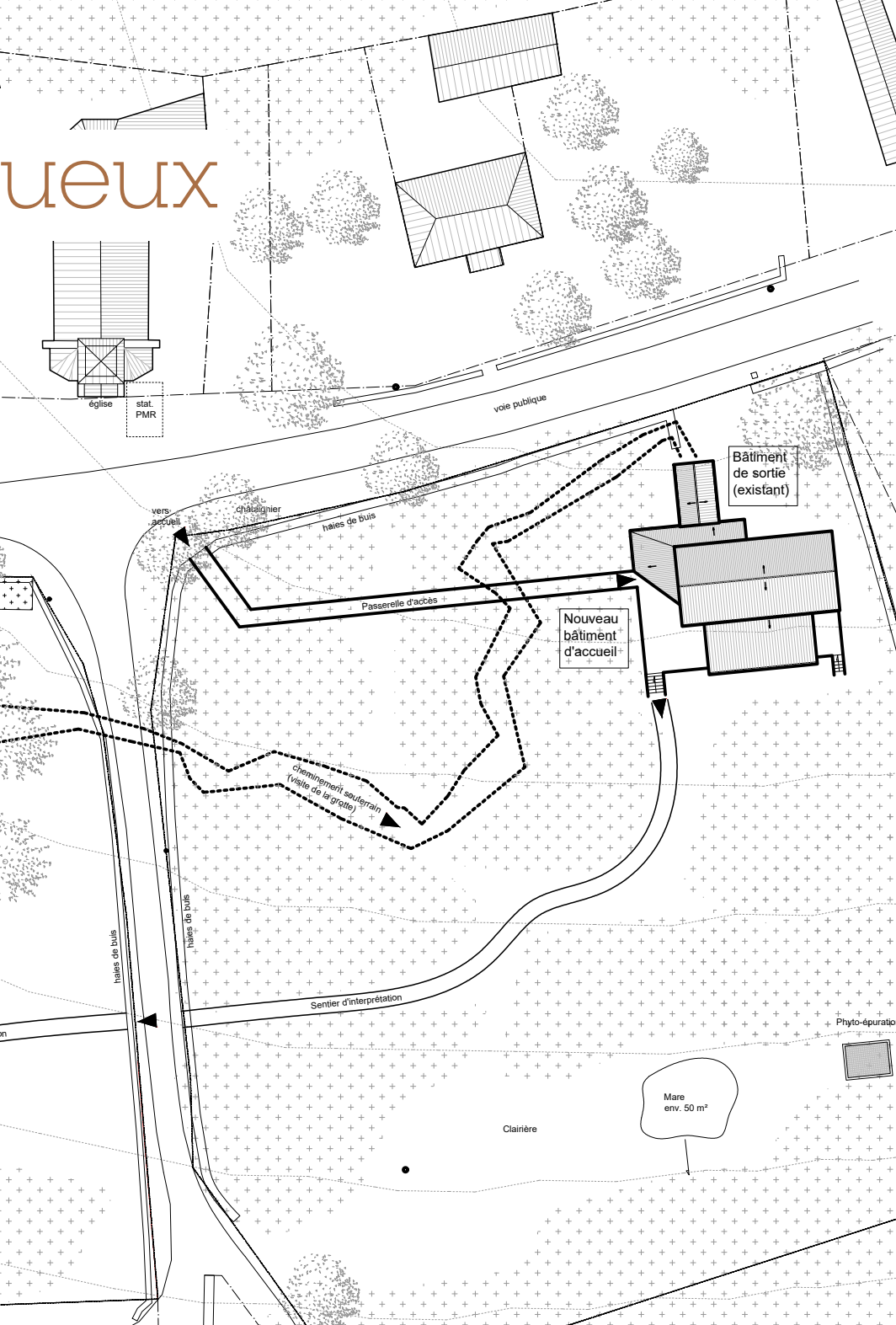
Plusieurs ouvrages ont été, quant à eux, réalisés par le service travaux en régie, dont la passerelle d'accès, la plâtrerie et le bardage du bâtiment. Pour obtenir un bardage dont les tons noirs se fondent dans la végétation, nous avons expérimenté la mise en œuvre traditionnelle de la technique japonaise du bois brûlé (5), qui consiste à brûler la face exposée, puis à stopper la combustion de manière à obtenir une pellicule de carbone résistant aux épreuves du temps. En associant entreprises locales et compétences internes, ce projet a permis de valoriser des savoir-faire spécifiques, comme la technique du béton de chanvre sur laquelle l'entreprise Burg dispose aujourd'hui d'une remarquable technicité, tout en démontrant la possibilité d'expérimenter en régie des techniques audacieuses et peu courantes.



(1) Les services architecture et travaux en régie ont été créés en 2019, avec pour objectif d'assurer en interne le suivi des projets de la Communauté de Communes, ainsi qu'une partie des travaux, de manière à gagner en souplesse, en coûts de production, en autonomie et à pouvoir mobiliser ces compétences au quotidien.



# ueux



(4) Le béton de chanvre est composé de chaux, d'eau et de paillettes de chanvre. Il présente une durée de vie équivalente à la pierre et un excellent bilan carbone. Sans composés chimiques, il est naturellement insensible aux rongeurs et aux termites. Sa composition et ses propriétés hygroscopiques en font un matériau idéal pour la rénovation thermique des murs anciens en pierre ou en terre.



(5) La technique du bois brûlé (ou shou sugi ban), que l'on retrouve en France sur certains ouvrages comme les piquets de clôture, est traditionnellement employée au Japon pour protéger les planches de bardage contre les effets de la pluie, des insectes et des champignons. Cette technique ne nécessite aucun entretien ni produit chimique et permet d'obtenir un aspect uniforme dès la mise en œuvre.

## Financements



21 000 € (4,2%)



250 000 € (50%)



102 600 € (20,52%)



26 400 € (5,28%)



100 000 € (20%)

(2) La grotte entretient une relation singulière avec son milieu et notamment avec la végétation, qui canalise les apports souterrains en eau. Il était donc important de préserver les apports en eau et en lumière des végétaux situés au dessus de la grotte.

(3) Ce matériau qui a l'aspect de la pierre ponce est issu d'un procédé de recyclage de bouteilles en verre. Il est inerte, isolant, insensible à l'humidité et résistant à la compression.

**Conception et suivi des travaux :** CCQRGA – service architecture  
**Terrassements, VRD, Aménagements extérieurs (dont passerelle), bardage, plâtrerie, peinture, carrelage, électricité :** CCQRGA – cellule travaux en régie  
**Gros œuvre & chaux-chanvre :** SEE Burg (82 160 Caylus)  
**Charpente & couverture :** SAS Fraysse (82 160 Caylus)  
**Menuiserie extérieure & intérieure :** SASU Cabanel (81170 Bournazel)  
**Plomberie & chauffage :** SAS Bourrié (82 000 Montauban)

*Les centres de loisirs et le local jeunes sont des structures d'accueil qui organisent des projets pour les enfants de notre territoire.*

*Les semaines à thème, les stages et les séjours sont pensés pour que les enfants découvrent, apprennent, s'émerveillent et se construisent.*



## **Les vacances en ALSH**

Les centres de loisirs de Caylus, de Laguéprie et de Saint Antonin NV accueillent vos enfants de 3 à 11 ans, de la maternelle au CM2, durant des semaines à thèmes. Ouverture durant les vacances d'hiver, de printemps et d'automne, ainsi que celles d'été sur un roulement d'ouverture avec un système de navettes mises en place. Inscriptions à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.

## **Les mercredis en ALSH**



Les centres de loisirs de Caylus et de Laguéprie accueillent vos enfants de 3 à 11 ans les mercredis de la période scolaire en journée entière (pas d'école le matin). Le centre de loisirs de Saint Antonin NV accueillent vos enfants les mercredis de la période scolaire en demi-journée à la suite de l'école. Vos enfants sont récupérés directement aux écoles maternelle et élémentaire. Inscriptions à la journée (Caylus, Laguéprie) ou à la demi-journée avec ou sans repas.



L'équipe du service enfance et jeunesse - Photo Basil Vogeler ®

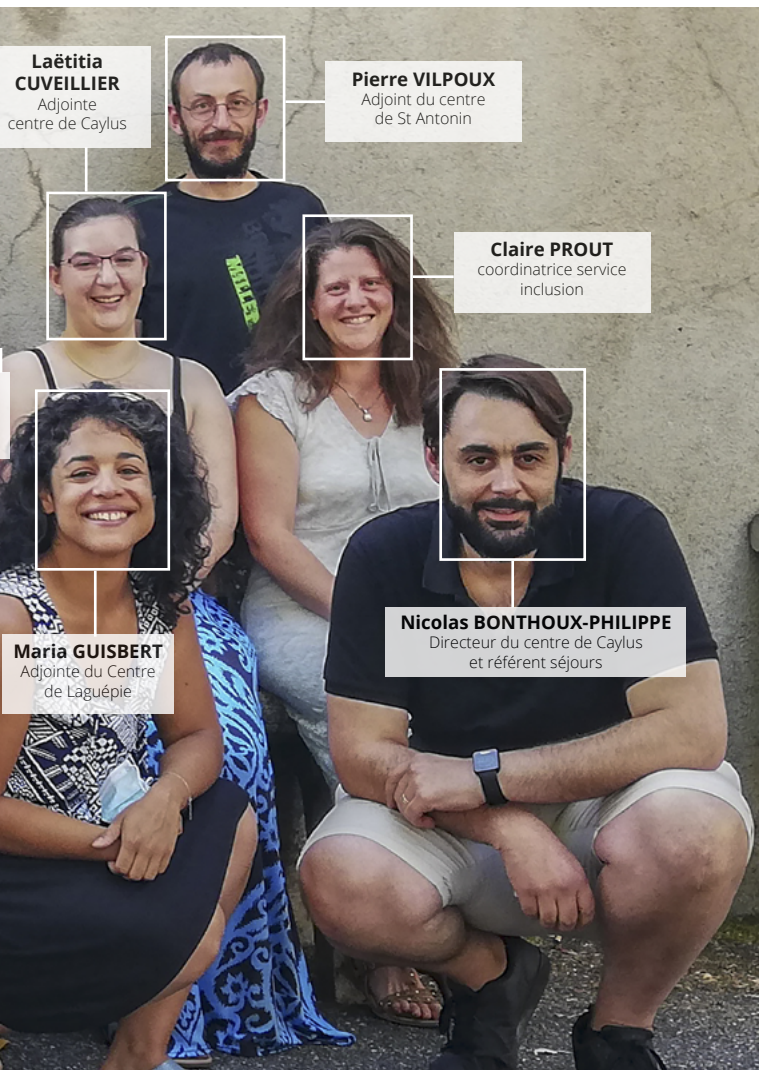


## **Le local jeunes**

Le local jeunes est ouvert de manière gratuite les mardis et jeudis de 15h30 à 18h et les vendredis de 14h30 à 18h, mais aussi les mercredis après-midi et les vacances sur inscription. Le local jeunes propose des projets aux jeunes collégiens de 11 à 14 ans, mais accompagne également les initiatives. Le local est dédié à cette tranche d'âges et répond à leurs besoins : coin cuisine, coin PC, coin jeux et BD, coin canapé, coin billard et ping-pong. Inscription à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.



# our les enfants



**Laëtitia CUVEILLIER**  
Adjointe centre de Caylus

**Pierre VILPOUX**  
Adjoint du centre de St Antonin

**Claire PROUT**  
coordinatrice service inclusion

**Nicolas BONTHOUX-PHILIPPE**  
Directeur du centre de Caylus et référent séjours

**Maria GUIBERT**  
Adjointe du Centre de Laguëpie

## Les séjours



Des projets séjours sont proposés durant l'année. Un séjour montagne pour les 8/10 ans durant les vacances d'hiver et un séjour par tranche d'âges durant l'été. (séjour 4/5 ans, 6/8 ans, 9/11 ans et 11/ 14 ans). Objectifs : découvrir de nouveaux territoires, vivre en collectivité, devenir plus responsable et gagner en autonomie.

## Les stages










Des projets passerelles stages sont organisés 5 fois dans l'année pour les jeunes de 10 à 13 ans (CM2 à la 4<sup>e</sup>) Les jeunes s'inscrivent durant 5 jours dans une thématique précise. Une soirée est organisée afin de finir le stage sur un évènement collectif différent. Objectifs : vie en collectivité, développement de l'autonomie, responsabilisation des jeunes, gestion du budget courses, des menus et des tâches quotidiennes (cuisine, nettoyage, vaisselle).

## Service Inclusion



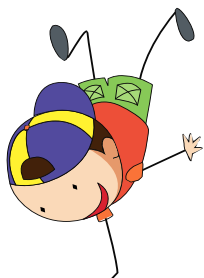
Le projet handicap et accueil de loisirs comprend deux axes : sensibiliser les publics à la différence et favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs. Ce dispositif permet de renforcer les conditions d'accueil et d'accès aux loisirs des enfants âgés de 3 à 14 ans en situation de handicap dans les centres de loisirs, le local jeunes, stage et séjour proposés par la CC QRGA. Votre enfant sera accueilli, après une rencontre avec le coordinateur du dispositif inclusion afin de connaître les besoins de la famille et de l'enfant (durée de l'accueil, fréquence, rythme de l'enfant, ...). De premiers accueils séquentiels nous permettront d'élaborer un Projet Personnalisé d'Accueil (PPA) afin d'assurer les conditions d'accueil et d'accompagnement nécessaires à chaque enfant.

## Renseignements / Inscriptions :

-  **ALSH Caylus :**  
alsh-caylus@cc-qrga.fr / 07.76.11.61.10
-  **ALSH Laguëpie :**  
alsh-laguepie@cc-qrga.fr / 07.76.11.61.07
-  **ALSH Saint Antonin NV :**  
alsh stantonin@cc-qrga.fr / 06.47.68.16.93
-  **Local Jeunes :**  
localjeunes@cc-qrga.fr 07.76.11.42.17
-  **Référent Séjours :**  
alsh-caylus@cc-qrga.fr / 07.76.11.61.10
-  **Référent Stages :**  
coordination.ej@cc-qrga.fr / 07.76.11.42.20
-  **Service Inclusion :**  
referenthandicap@cc-qrga.fr / 06.21.21.66.65



# Petite enfance



*Au sein de la Communauté de Communes QRG, un Relais d'Assistante Maternelle (RAM) existe depuis de nombreuses années.*

Il a pour mission d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles et les familles dans leurs démarches administratives. Il assure une veille juridique et sanitaire auprès des assistantes maternelles. Le RAM renseigne les familles sur les différents modes de garde existant sur le territoire

## MAIS QUI VA GARDER MES ENFANTS ?

Vous avez ou allez avoir un ou plusieurs jeunes enfants et vous souhaitez les faire garder à temps plein ou à temps partiel, voici l'offre de garde du territoire :

**10 assistantes maternelles** accueillent vos enfants de 2 mois et demi à 6 ans. La liste des assistantes maternelles est disponible sur le site de la CCQRGA, ainsi que sur la carte ci-dessous.

**3 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants associatifs** proposent un accueil collectif aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans et disposent de 10 places chacun.

## Vous souhaitez une place en crèche ?

C'est très simple, vous devez remplir un dossier de préinscription téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes QRG et le déposer dans la crèche de votre choix. Vous avez aussi la possibilité de visiter les crèches, en ayant pris soin de convenir d'un rendez-vous préalablement.

## LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS ITINERANT : LE LAEP

Le LAEP s'adresse aux familles et à leurs enfants âgés de 0 à 6 ans.

Au sein d'un lieu convivial et ludique, vous partagerez un temps privilégié avec votre enfant, des temps d'échanges avec d'autres parents, autour d'activités d'éveil, de temps de lectures ou de jeux. C'est un lieu gratuit, confidentiel, anonyme et sans inscription. Vous venez quand vous le souhaitez et vous restez le temps que vous désirez.



### Contact : RAM/LAEP



BP30 82140 St Antonin Noble Val

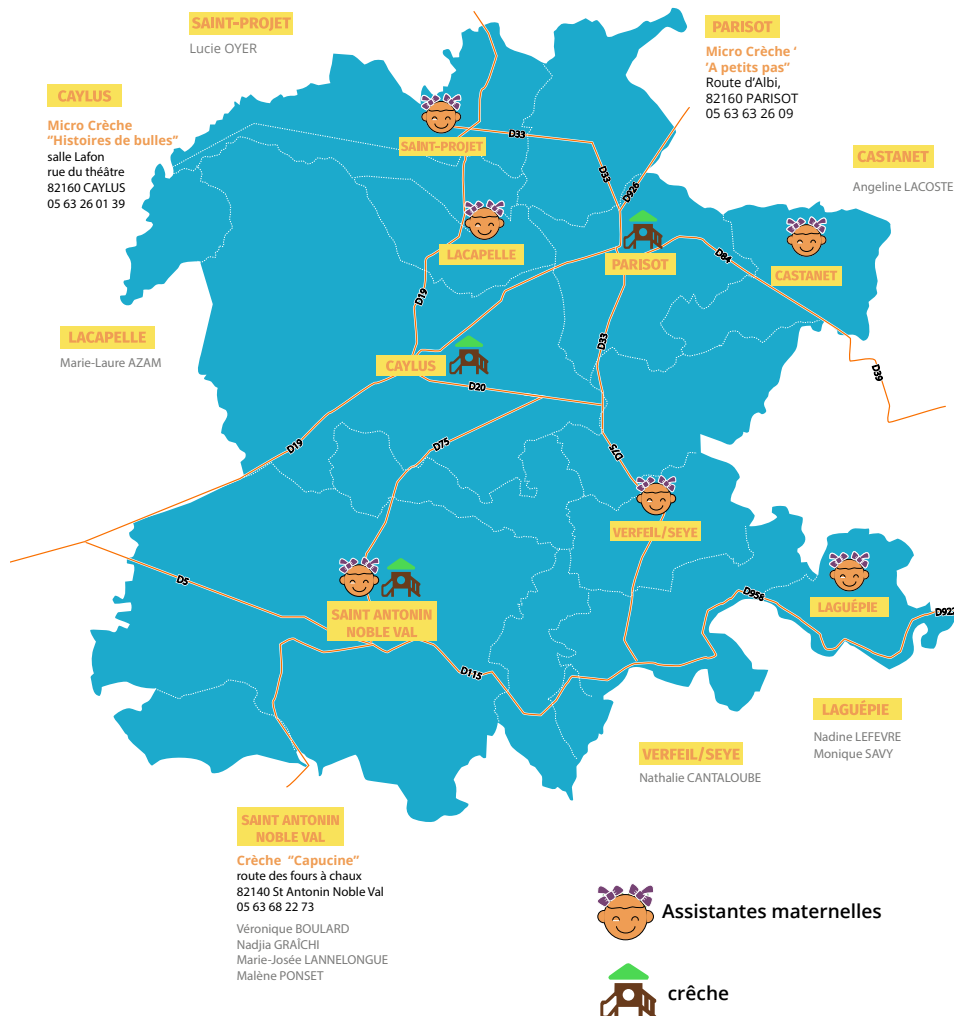


05 63 30 67 01

05 63 67 67 27 / 06 73 35 09 19



ccqrga.ram@wanadoo.fr



# Une Convention Territoriale Globale



*La CCQRGA s'est saisie cette année de ce nouveau dispositif proposé par la CAF pour construire un projet social partagé. La petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale ou encore, le vieillissement, le logement et la mobilité sont au programme de cette convention, sans oublier la santé et le numérique qui sont deux thématiques transversales.*

L'objectif de cette démarche est d'optimiser l'utilisation des ressources sur le territoire et d'en faire bénéficier les habitants grâce à une meilleure coopération, une plus grande efficacité et une complémentarité d'interventions.

La mise en oeuvre de ce projet social a nécessité un travail de réflexions communes et une forte mobilisation des partenaires, des acteurs locaux et des habitants.

**En quelques mots, la CCQRGA, à travers la Convention Territoriale Globale, a pour ambition de :**

- Construire un projet social de territoire adapté aux besoins des habitants.
- Encourager la participation des acteurs et habitants, favoriser le lien et dynamiser la vie sociale des territoires.
- Construire les coopérations entre la diversité des partenaires institutionnels et locaux.
- Créer un développement des services de proximité soutenu par une communication et une coordination, permanente et active.

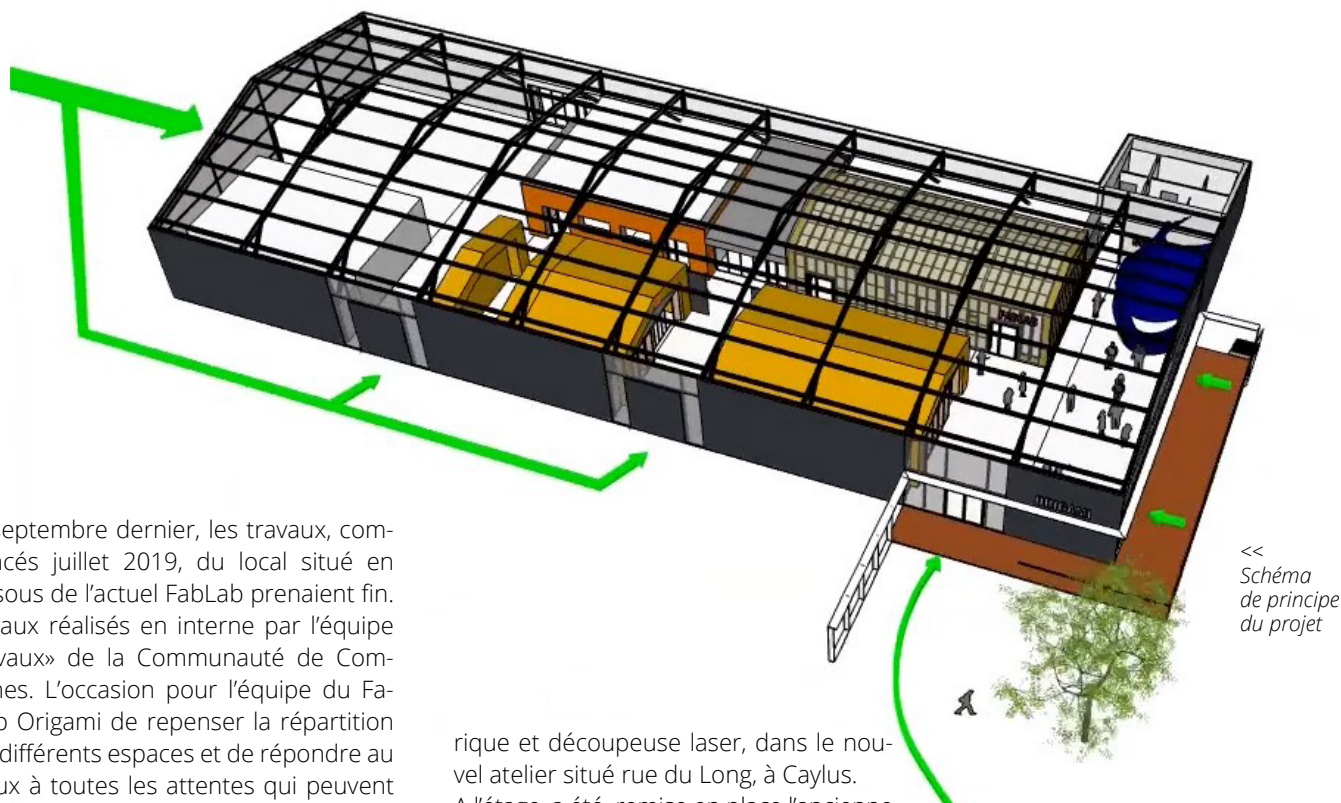
- Créer une amélioration continue et réactive de la qualité de l'accueil, soutenable sur le plan environnemental.
- Mieux vivre ensemble toute l'année en QRGGA, territoire en transition et solidaire ouvert sur les bassins de vie limitrophes.

#### **En d'autres termes...**

La Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a pour ambition d'être soudée, solidaire, dynamique et ouverte sur les bassins de vie.

Elle propose des espaces de dialogue favorisant le bien vivre ensemble, sur un territoire durable, tendant à l'autonomie, attractif et assurant un panel de services adaptés et suffisants.

# Agrandissement du FabLab le projet continue



En septembre dernier, les travaux, commencés juillet 2019, du local situé en dessous de l'actuel FabLab prenaient fin. Travaux réalisés en interne par l'équipe «travaux» de la Communauté de Communes. L'occasion pour l'équipe du FabLab Origami de repenser la répartition des différents espaces et de répondre au mieux à toutes les attentes qui peuvent aller de la simple envie de venir consulter ses courriels, de rencontrer des gens autour d'un projet ou non, de profiter des machines et d'un accompagnement personnalisé pour un projet, que l'on soit un particulier ou un artisan.

Désormais, si vous venez faire un tour au FabLab Origami, vous trouverez les « grosses machines » : fraiseuse numé-

rique et découpeuse laser, dans le nouvel atelier situé rue du Long, à Caylus. A l'étage, a été remise en place l'ancienne Cyberbase, composée de deux postes informatique dont vous pouvez disposer en libre accès si vous êtes adhérent. De plus, un espace détente a été aménagé, composé d'un canapé et de fauteuils vous permettant de profiter de la connexion Wifi confortablement installé-e.

L'espace de reprographie vient également de s'étoffer avec la mise à disposi-

tion, en plus de l'imprimante et du scanner, d'une plastifieuse et d'une relieuse (les consommables restant à la charge de l'utilisateur).

Une nouvelle machine fait également son entrée dans le parc machines du FabLab : une découpeuse plasma numérique. Elle offre une surface de travail d'1mx2m et permettra de découper de la tôle allant jusqu'à 16mm. Cette nouvelle machine a été mise en route au CARSAC grâce au Maire et à l'équipe technique de la commune de Caylus qui ont généreusement accepté de lui libérer un espace en attendant que le CARSAC soit cédé à la Communauté de Communes. Sa mise en route courant février a permis de réaliser, comme premier projet, les platines sur mesure pour la construction de la passerelle de la grotte du Bosc.

**Vous souhaitez des compléments d'infos sur le projet ? Rendez-vous sur le site : [construisonsnotretierslieu.fr](http://construisonsnotretierslieu.fr)**



Fablab actuel en centre-bourg derrière la médiathèque.



# Arrivée d'une Micro-Folie mobile en QRGA



*Fin mai, l'équipe du FabLab Origami réceptionnait une Micro-Folie mobile pour une durée de 6 mois.*

*Mais qu'est-ce qu'une Micro-Folie Mobile ?*

C'est un musée numérique mis à disposition par La Villette (à Paris) où il est possible, grâce à un mur d'écran et une bonne sonorisation, de découvrir soit en « mode libre » soit en « mode conférencier » une sélection de chefs d'œuvre numérisés en très haute définition des collections des grands musées nationaux comme le Louvre, le Musée d'Orsay ou encore le château de Versailles.

Le dispositif en version mobile est composé de 5 "flight cases" : 3 pour le musée numérique, 1 pour le FabLab et 1 dernier pour la ludothèque. Il va permettre à l'équipe du FabLab Origami et aux acteurs culturels du territoire de proposer une programmation culturelle, ainsi que des ateliers itinérants pour une durée de 6 mois, soit du 25 mai 2021 au 7 décembre 2021. Ces temps permettront également de présenter le futur Tiers-lieu et de discuter des futurs projets, en-vies...

Par la suite, la Micro-Folie prendra forme dans l'ancien bâtiment « Les forges », dont l'ouverture du bâtiment se déploie sur la place de l'église. Elle pourra accueillir d'autres événements, tels que des conférences, des réunions, des expositions temporaires, des représentations théâtrales, musicales ou encore un musée éphémère du cerf-volant... Une programmation qui se construira avec les différents acteurs culturels locaux.

La Micro-Folie fait partie des nombreux éléments qui vont contribuer à construire le Tiers-lieu.

Ce projet de tiers-lieu, réparti sur deux sites (centre-bourg et zone artisanale) et plusieurs bâtiments, se construira dans le temps à travers plusieurs phases.

En octobre prochain, devrait débuter l'aménagement du CARSAC que la commune de Caylus va vendre à la Communauté de Communes. Cette nouvelle acquisition va permettre de gagner 1000 m<sup>2</sup> d'ateliers. Une partie de l'espace sera occupé par des « boxes » dans lesquels seront répartis, entre autres, le FabLab, l'atelier métal, l'atelier bois, l'atelier Maître, une salle de réunion, un espace de stockage... Environ 300 m<sup>2</sup> seront destinés à « l'espace des possibles » pour permettre au projet de pouvoir continuer d'évoluer...

Les travaux en Centre-bourg sont prévus pour Mars 2022 afin de permettre, entre autre, au Maître de débiter à la rentrée 2022. L'inauguration du Tiers-lieu quant à elle est prévue à la fin de l'année 2022.

Si le projet vous intéresse et que vous souhaitez en savoir plus vous pouvez le suivre en allant sur le site : [construisonsnotretierslieu.fr](http://construisonsnotretierslieu.fr)

## Contact

### FabLab Origami

6 bis rue du Long - 82160 Caylus  
 Courriel : [fablab@caylus.com](mailto:fablab@caylus.com)  
 Tél.: 05 63 28 10 36  
 web : [www.lab-origami.fr](http://www.lab-origami.fr)



"Flight case" version mobile.



Formation des animateurs du Fablab aux outils Micro-folie.

# Des acteurs économiques soutenus par la CC-QRGA



*Les contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 ont impacté fortement l'activité économique. C'est pourquoi la Région a réagi en mettant en place, avec de nombreux partenaires, le fonds L'OCCAL.*

Ce qui a conduit la Communauté de Communes QRGA à adhérer à cette démarche pour aider les acteurs économiques à faire face à la crise sanitaire. Depuis juin 2020, la CC-QRGA s'est, en effet, mobilisée aux côtés de la Région, de la Banque des Territoires (ainsi que du Département sur la période 2020) pour mettre en place ce dispositif d'aide dit « Fonds L'OCCAL ». Ces fonds étaient à la fois orientés pour le soutien en trésorerie et pour

l'aide à l'investissement (volets 1-2). Les bénéficiaires ciblés étaient les entreprises du tourisme et du commerce/artisanat de proximité. Il s'en est suivi rapidement l'élargissement des cibles à l'ensemble des acteurs de l'économie de proximité touchés par la crise : acteurs de la culture, du sport, de l'événementiel...

Ensuite, en novembre 2020, la CC-QRGA a répondu présent pour apporter une nouvelle réponse au 2<sup>e</sup> confinement Covid par l'ouverture du volet 3 spécifique au Fonds L'OCCAL « aides aux Loyers ».

## **POUR QUEL(S) RÉSULTAT(S) ?**

En provenance du territoire QRGA, il y a eu très peu de dossiers déposés sur la plateforme numérique de la Région. En effet, seuls 4 commerçants ont été bénéficiaires de cette « aide aux loyers » (volet 3) sur notre territoire.

Enfin, en janvier 2021, Le Conseil Communautaire a voulu maintenir ses aides en délibérant l'apport d'une nouvelle enveloppe de 30 000 € poursuivant ainsi ce dispositif jusqu'au 31/03/21.

A cette date, la CCQRGA a mis fin à sa contribution à ces aides en raison de l'épuisement de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet, ce qui semble être le cas des 22 autres EPCI adhérents. Le Conseil Régional, quant à lui, a prolongé ses aides jusqu'à fin juin 2021 (à hauteur de 25% max du montant recevable).

En mai 2021, un 1er bilan a démontré que plus de 14 bénéficiaires (commerces/camping/restaurants/gîtes) figurent sur notre Communauté de Communes.

## **QUI PORTE CETTE DÉMARCHÉ LOCALEMENT ?**

Ce sont les élus de la Commission Développement Économique qui ont largement suivi l'instruction des dossiers et apporté leurs avis. Le service Politique

d'accueil et développement économique est venu en appui à leurs côtés. Ce service s'est impliqué en liaison régulière avec l'équipe L'OCCAL de la Maison de la Région de Montauban pour la gestion et le suivi d'instruction des dossiers.

Au-delà de la mise en œuvre partenariale du Fonds L'OCCAL, considérée comme « une réponse d'urgence indispensable » mais limitée dans le temps, la CCQRGA souhaite créer une dynamique territoriale pour soutenir les entreprises existantes à rebondir et/ou capter les opportunités – initiatives que la crise sanitaire a provoquées.

Actuellement, la priorité est donnée au soutien des acteurs économiques pour leur faciliter l'accès à d'autres types d'aides créées par la Région comme le « Pass Rebond », les aides à l'immobilier d'entreprise et Agroviti – dynamique etc... La CCQRGA est en relation directe avec les services de l'Agence de Développement économique (Ad'Occ) de la Région, les Chambres consulaires, le PETR (Fonds européen Leader) pour accompagner les acteurs économiques et permettre à tous d'avoir accès aux financements les plus importants possibles.

Enfin, la Commission Développement économique a initié un travail de prospective où sont recensées les initiatives nouvelles, les impacts « covid » sur l'activité et les éventuels projets structurants à imaginer sur le territoire.

**UNE QUESTION ? UN PROJET ?  
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE  
SERVICE POLITIQUE D'ACCUEIL :**

Mme Huguette Clignet-Bertrand



[conseils.offreaccueil@cc-qrga.fr](mailto:conseils.offreaccueil@cc-qrga.fr)



07 76 11 42 30



[www.cc-qrga.fr](http://www.cc-qrga.fr)

**En 2018, la Communauté de Communes QRGGA a été retenue par les autorités du GIP Massif Central pour continuer le projet d'accueil de nouvelles populations commencé en 2010. Pour la période 2018-21, le projet « Relever le Défi démographique » a pour ambition le maintien et l'accueil de nouvelles populations. Grâce à ces fonds européens, nationaux et départementaux, la CCQRGA propose une ingénierie territoriale dédiée au développement d'une politique d'accueil, à l'accompagnement des porteurs de projet et à l'attractivité du territoire.**



**Rencontre avec Émilie FONTVEILLE, qui a récemment repris le TABAC MAISON DE LA PRESSE à Laguépie.**

**1) PRESENTEZ-NOUS VOTRE ACTIVITE :**

*Le Tabac presse qui a rouvert ses portes en avril dernier, se situe dans la commune de Laguépie. Il consiste principalement en la vente de tabac, de jeux à gratter Française des jeux. Une réimplantation plus à son image est prévue, ainsi que la vente de souvenirs, et de glaces pour l'été. Par ailleurs, je souhaite également développer dans le futur, un service de dépôt de pain, et de café à emporter.*

**2) QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE QUI EST MENEES EN CCQRGA ?**

*« Je suis ravie, j'ai rencontré madame Clignet qui m'a donné des pistes et m'a indiqué des points auxquels je n'avais pas pensé. Je suis totalement satisfaite de l'accueil et du suivi qui sont proposés. Au niveau des aides, je ne savais pas vraiment vers qui me tourner, et on m'a apporté le soutien dont j'avais besoin. J'ai également eu un accompagnement avec la CCI pour une demande de subvention par la Région. Ça aussi, c'était super ! »*

**3) QUEL(S) MESSAGE(S) ADRESSERIEZ-VOUS AUX ENTREPRENEURS ET PORTEURS DE PROJETS QUI VOUS LIRONT ?**

*« Allez-y, il faut taper à toutes les portes car on est souvent bien accueilli et bien orienté. Moi du moins, pour tout ce qui se fait au niveau du département du Tarn-et-Garonne, j'ai été très bien aidée. »*

**4) LE MOT DE LA FIN**

*« C'est un métier très agréable, où le contact avec la clientèle est très sympathique. C'est un commerce de proximité où je retrouve les mêmes clients fidèles du lundi au dimanche. Je prends plaisir à travailler. En plus, j'organise le Tabac presse à mon image, en le modernisant un peu. »*



**Rencontre avec Cristelle Cavallé, propriétaire et dirigeante agricole d'une pépinière à Saint-Antonin.**

**1) PRESENTEZ-NOUS VOTRE ACTIVITE :**

*Mon exploitation agricole, créée en 1895, se situe entre Féneyrols et Saint-Antonin-Noble-Val et compte 9 salariés à temps plein. Elle consiste à produire des plans de vignes qui seront vendus à des professionnels, majoritairement situés en Occitanie. On y trouve des cépages classiques, tels que le cabernet sauvignon et le merlot, mais également des cépages locaux.*

**2) QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE QUI EST MENEES EN CCQRGA ?**

*« En ce qui concerne le suivi, je suis complètement ravie et enthousiaste. Ça m'a redonné un peu de « peps » et répondu exactement à ce que je recherchais. La personne qui s'occupe du service a été très réactive et a eu une bonne analyse de la situation. »*

**3) QUE VOUS A APPORTE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CCQRGA ?**

*«Le travail mené par le Service politique d'accueil et développement économique a permis à mon entreprise de gagner en visibilité, et d'entrevoir les potentialités qui s'ouvraient à elle. La démarche de co-construction a permis d'ouvrir des possibilités de développement externe, de diversification, et de trouver des solutions aux difficultés rencontrées.»*

**4) QUEL(S) MESSAGE(S) ADRESSERIEZ-VOUS AUX ENTREPRENEURS ET PORTEURS DE PROJETS QUI VOUS LIRONT ?**

*« Si je devais donner un conseil, ce serait celui d'aller voir la ComCom, car il est très important de communiquer. On n'a pas toujours conscience des aides qui peuvent nous être apportées, et c'est pour ça qu'il faut aller chercher un maximum d'informations. Ça vaut réellement le coup. »*



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



# Gemapi Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

**Depuis 2018, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (les Communauté de Communes) sont en charge de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).**

Bien que cette compétence soit gérée par la CC QRGA sur son territoire, il est important de la mettre en place à la bonne échelle, car les rivières ne respectent pas les frontières administratives.

Actuellement, sur l'aval de l'Aveyron (de la confluence avec le Viaur à Laguéprie jusqu'à la confluence avec le Tarn à Lafrançaise, voir carte ci-dessous), la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations ne sont réalisées qu'à l'échelle intercommunale et de manière très hétérogène.

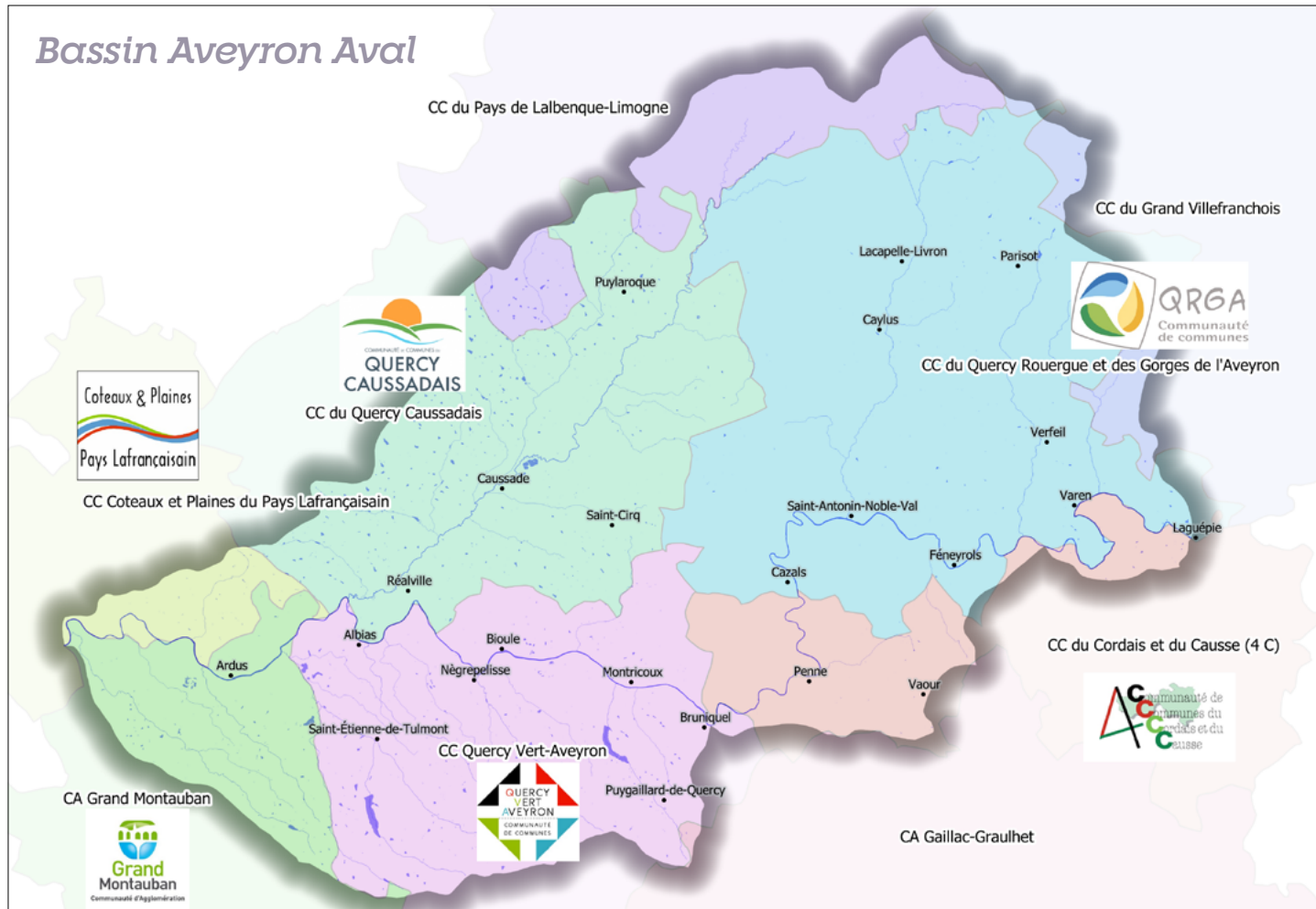
Certains enjeux liés à la quantité et à la qualité de l'eau ne peuvent donc

pas être gérés efficacement. Cela peut avoir des impacts sur les usages (eau potable, irrigation, abreuvement, pêche, baignade,...) et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

## Une coopération étendue :

En 2019, les 6 collectivités concernées par l'Aveyron aval se sont concertées afin de réaliser une étude commune à l'échelle du bassin versant Aveyron aval. Cette étude a pour but de produire un document de gestion et de mettre en place une maîtrise d'ouvrage cohérente et unifiée de ce bassin versant.

Cette démarche s'est traduite par la signature d'une charte d'engagement,



puis d'une convention et enfin par le recrutement d'une chargée d'étude en juillet 2020. Ce travail sur le territoire Aveyron aval est soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (Eau Grand Sud-Ouest), le Conseil Régional Occitanie ainsi que les Conseils départementaux du Tarn-et-Garonne et du Tarn.

Afin de mener à bien cette mission, les 6 collectivités ont désigné la CC-QRGA comme pilote de la démarche. Elle assure ainsi le suivi et la supervision de l'étude.

### L'étude Aveyron aval se décline en deux grandes missions :

#### 1/Produire un Plan Pluriannuel de Gestion unique sur le territoire Aveyron aval

- État des lieux du milieu aquatique
- Diagnostic fonctionnel du milieu et anticipation de son évolution en prenant en compte le changement climatique
- Définition des enjeux du territoire et des objectifs et orientations de gestion
- Propositions d'actions pour l'amélioration, la préservation et la restauration du milieu et pour permettre de concilier des usages adaptés.
- Harmonisation des programmes en place sur les sous-bassins pour une gestion cohérente et concertée.

#### 2/ Mettre en place une gouvernance à l'échelle du bassin versant Aveyron aval.

- S'accorder sur un outil de gestion à l'échelle du bassin versant pour



*Colmatage : Le lit de la rivière devient imperméable, empêchant ainsi le développement de la vie. L'Aveyron aval souffre, sur certains secteurs, de cette dégradation de la qualité de l'eau qui est problématique pour certains usages.*

- répondre aux enjeux locaux et de bassin pour les années à venir
- Concilier les usages à l'échelle du territoire Aveyron aval, du bassin Aveyron complet et du grand bassin Tarn-Aveyron
- Mettre en place une solidarité amont-aval pour améliorer la qualité des eaux, des milieux et de vie sur l'ensemble du bassin versant.

#### Les grands enjeux du bassin Aveyron aval :

- Disponibilité en eau pour les différents usages (eau potable, agriculture, tourisme, hydroélectricité...)
- Étiages (périodes de basses eaux) et inondations

- Qualité physico-chimique de l'eau (température, PH, nitrate, etc.)
- Reconquête du bon état écologique des eaux (dysfonctionnement global)
- Préservation de la biodiversité (espaces remarquables, Natura 2000, zones humides, poissons migrateurs...)

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet de la CC QRGA où vous trouverez de la documentation sur l'étude Aveyron aval.



aveyronaval@cc-qrga.frl



05 63 30 71 97



**WWW.CC-QRGA.FR**





# Les espèces exotiques envahissantes :

*Les écosystèmes qui font la richesse de notre environnement en CCQGA subissent de nombreuses pressions. Parmi elles, celle des espèces exotiques envahissantes est de plus en plus perceptible.*

Ces espèces, animales ou végétales, ont toutes en point commun d'être originaire d'une autre région du globe et de perturber les écosystèmes dans lesquelles elles prolifèrent.

Leur impact est tel que l'on considère aujourd'hui qu'elles sont une des principales causes de perte de biodiversité à l'échelle mondiale. Elles sont avant tout nuisibles pour la biodiversité, mais elles peuvent aussi provoquer des dégâts sur les installations humaines ou avoir un impact sur la santé.

## Des envahissants dans nos jardins ?

Tout le monde a entendu parler du moustique tigre ou du frelon asiatique, mais toutes les espèces envahissantes n'ont pas aussi mauvaise presse. Certaines espèces envahissantes se trouvent dans nos jardins et prairies et sont même recherchées pour leurs aspects décoratifs et ornementaux. Pourtant, leur impact sur les milieux naturels est réel et tout aussi inquiétant. C'est le cas par exemple de la *balsamine* de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), introduite au Royaume-Uni comme plante ornementale au XIX<sup>e</sup> siècle et qui a depuis colonisé la totalité des pays d'Europe. Ces jolies fleurs roses-

## Des espèces à connaître pour mieux lutter :

Toutes les espèces exotiques envahissantes ne peuvent pas être gérées de la même façon. Si certaines espèces végétales doivent être arrachées, si possible au printemps avant que les graines ne se ressemment (datura, balsamine, ambrosie...), l'arrachage ou la fauche peut être contre-productif sur d'autres (bambou, renoué du Japon) qui sont en fait stimulées dans leur croissance par la fauche.

La meilleure stratégie consiste donc à éviter leur introduction dans les milieux naturels. Pour cela, il est nécessaire

***“une des principales causes de perte de biodiversité à l'échelle mondiale”***

violettes produisent plus de nectar que toutes les autres plantes locales. Les pollinisateurs se concentrent donc sur elles au détriment des autres fleurs. Leur capacité de dispersion est telle qu'on la retrouve sur l'ensemble des berges de l'Aveyron, où elle étouffe la végétation locale, mais laisse les berges nues en hiver et donc sensibles aux érosions.

de toujours se renseigner sur l'aspect éventuellement envahissant des plantes et animaux que l'on acquiert dans les enseignes spécialisées. En cas de doute, vous pouvez solliciter le service Environnement de la CCQGA qui répondra à vos questions.



# une menace insoupçonnée

## Les principales espèces végétales envahissantes en QRGA

### 1 BALSAMINE DE L'HIMALAYA *Impatiens glandulifera*

**Origine :** comme son nom l'indique, Tibet et Népal

**Impacts :** concurrence fortement les autres espèces grâce à sa production de nectar et de graines largement supérieure à celle des espèces locales.

### 2 RENOUÉ DU JAPON *Reynoutria bohémica*

**Origine :** Japon

**Impact :** crée de grands massifs monospécifiques en bord de route ou de rivière. Presque impossible à éradiquer une fois qu'elle s'est installée.

### 3 DATURA *Datura stramonium*

**Origine :** Mexique

**Impact :** Fortement toxique pour les animaux et pour l'homme, cette espèce prolifère sur les zones de friches et les berges de cours d'eau.

### 4 JUSSIE *Ludwigia grandiflora*

**Origine :** Amérique du Sud

**Impact :** Cette plante amphibie pousse dans les eaux calmes et peut former d'imposants radeaux qui peuvent totalement étouffer les lacs ou les étangs dans lesquels elle prolifère. On la trouve dans l'Aveyron à Saint Antonin, mais aussi dans plusieurs lacs et mares du territoire.

### 5 AMBROISIE *Ambrosia artemisiifolia*

**Origine :** Amérique du Nord

**Impact :** Son pollen est hautement allergisant et provoque de nombreuses inflammations des voies aériennes chaque année. Elle prolifère sur les

sols perturbés et à l'abandon (friches industrielles, terrains vagues...). Il est possible de l'arracher avant sa floraison, tout en prenant des précautions pour éviter d'entrer en contact avec son pollen.

### 6 BAMBOU (nombreuses espèces)

**Origine :** Asie

**Impact :** Ces plantes très répandues dans les jardins pour leur aspect ornemental ont parfois tendance à coloniser les milieux naturels. Ils forment de grands massifs mono-spécifiques, au détriment de la flore et de la faune locales. Leurs rhizomes souterrains rendent tout arrachage très difficile.

#### Pour plus d'informations,



environnement@cc-qrga.fr



05 63 30 71 97



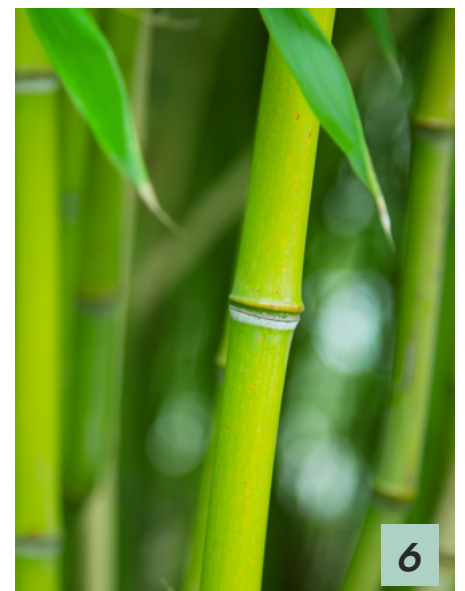
**WWW.CC-QRGA.FR**



4



5



6



# Le PLUi, un document vivant

## Trois évolutions de PLUi en cours

*Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé le 24 octobre 2017 est un document de planification pour l'aménagement durable de notre territoire.*

Il fixe les objectifs stratégiques sur 10 ans pour la répartition de l'habitat, des activités économiques, des équipements, ainsi que pour la préservation des paysages et de la biodiversité.

Ces objectifs constituent ainsi le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Bien que le PADD demeure inchangé durant toute la durée de vie du PLUi, les outils employés et les actions programmées pour le mettre en œuvre peuvent évoluer en fonction du contexte territorial et des volontés d'action des élus locaux. Ainsi, en 2021, le PLUi fait l'objet de trois procédures d'évolution afin de répondre aux enjeux et projets du territoire, portés notamment par les nouvelles équipes municipales.

### 1 LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE POUR RECTIFIER UNE ERREUR MATÉRIELLE

Cette évolution du PLUi a pour objectif de corriger une erreur de classement du camping « Le Camp » à Varen, situé en zone agricole.

Le dossier sera mis à disposition du public pendant un mois à partir de la rentrée 2021, accompagné d'un registre d'observations.

### 2 LA MODIFICATION N°2 POUR PRENDRE EN COMPTE DE NOUVEAUX PROJETS

Outre la correction d'autres erreurs matérielles, la deuxième modification du PLUi a pour objectifs d'adapter certaines règles aux enjeux du territoire et de modifier à la marge le document d'urbanisme pour prendre en compte de nouveaux projets.

Le dossier est soumis à une enquête publique qui sera organisée à la fin de cette année.

### 3 LA MISE EN COMPATIBILITÉ N°1 POUR AUTORISER LA CENTRALE SOLAIRE DE SERVANAC

Par deux délibérations successives, le conseil municipal de Saint-Antonin-Noble-Val et le Conseil Communautaire de la CCQRGA ont apporté leur soutien à l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol à Servanac.

Le dossier est soumis à une enquête publique qui sera organisée à la fin de cette année.

Pour ces trois évolutions, les dossiers d'études sont en cours de réalisation et seront consultables sur le site Internet de la CCQRGA, rubrique urbanisme, une fois finalisés. Ces dossiers sont accompagnés de tous les documents officiels annexes (délibérations, arrêtés, avis des organismes...).

Toute observation peut être transmise par courrier ou mail à la mairie de résidence avec copie au service urbanisme de la CCQRGA : [urbanisme@cc-qrga.fr](mailto:urbanisme@cc-qrga.fr)

## EN BREF...

### LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE EN RÈGLE

Le 18 avril a été organisé le premier atelier de travail collectif sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ayant pour objectif de définir les prescriptions et recommandations qui s'appliqueront aux autres documents d'aménagement du territoire. Deux autres ateliers sont prévus avant l'été, portant chacun sur un axe spécifique du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.



### L'ÉCRIN DES BOURGS PATRIMONIAUX BIENTÔT PROTÉGÉ

Les études se poursuivent pour définir les périmètres des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), devant permettre à terme de protéger les ensembles architecturaux des bourgs de Caylus et de Saint-Antonin-Noble-Val. Ce projet est mené conjointement avec les services du patrimoine et devrait entrer dans sa phase réglementaire à la fin de l'année 2021.

# Une nouvelle répartition des compétences entre Région et EPCI

*La Loi d'Orientation des Mobilités du 26 décembre 2019, dite « LOM », définit une nouvelle organisation de la politique des mobilités sur le territoire national. L'objectif de la LOM est de répondre au plus près aux besoins de déplacements des personnes dans une optique à la fois sociale et environnementale.*



Gare de Laguëpie

## UN PROCESSUS DE RÉORGANISATION TERRITORIALE

La LOM consacre le couple Intercommunalité-Région comme porteur de ces politiques de mobilité à travers la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). Cette compétence amène à prendre en charge tout ou partie des 6 services de mobilité (voir ci-contre) avec la nécessité pour le conseil communautaire de se prononcer avant le 31 mars 2021 sur l'opportunité pour la Communauté de Communes d'exercer directement certains services.

La commission mobilité QRGa s'est saisie de cette problématique afin d'être une force de proposition efficace auprès des élus communautaires. De nombreuses réunions ont été organisées avec notamment l'audition d'intervenants extérieurs (Etat, Région ...). A l'issue de cette phase de travail, la commission mobilité a transmis un avis circonstancié, lequel a été suivi à l'unanimité par le conseil communautaire : la CCQRGA a décidé de ne pas opter pour le transfert de la compétence AOM. Au 1er juillet 2021, la Région

exercera donc l'ensemble des services relevant de cette compétence.

Cette décision est essentiellement motivée par une raison budgétaire : la Communauté de Communes ne dispose pas des ressources fiscales suffisantes pour exercer efficacement tout ou partie de cette compétence.

## DES PROJETS POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ EN QRGa

La clarification des compétences ouvre la voie à la co-construction de projets avec la Région et les acteurs historiquement investis sur certains services. L'enjeu est de construire la « chaîne des déplacements » en articulant efficacement plusieurs modes de transport afin de proposer des alternatives de trajets susceptibles de diminuer la dépendance aux déplacements automobiles. L'intermodalité horaire et spatiale est la clé pour réussir cette jonction entre les différents services de mobilité. Elle sera développée de manière étroite avec les communes membres avec une priorité

donnée à la réorganisation du transport à la demande, à l'équipement d'aires de covoiturage et à la valorisation de la gare de Lexos comme porte d'entrée de notre territoire.

### ZOOM SUR ... LES 6 SERVICES DE MOBILITÉ

Les autorités publiques organisent le déplacement des personnes à travers les 6 services suivants :

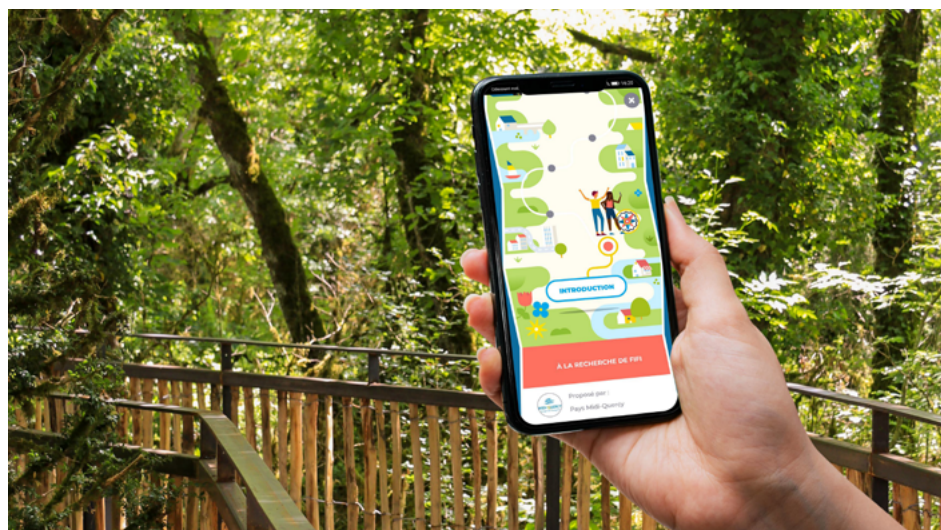
- **transports réguliers**
- **transports à la demande**
- **transports scolaires**
- **mobilités actives**
- **mobilités en autopartage**
- **mobilités solidaires**

A ces services, s'ajoute la gestion de l'intermodalité avec notamment l'aménagement de pôles d'échanges.





# Pars à l'aventure avec Baludik !



*Une machine à voyager dans le temps, deux aventuriers enjoués et des énigmes à résoudre : es-tu prêt à relever le défi ?*

Pour partir à la découverte du territoire tout en s'amusant, le Pays Midi-Quercy et l'Office de tourisme intercommunal (Causses et Gorges de l'Aveyron) te proposent de télécharger l'application gratuite Baludik sur Google Play ou sur l'App Store. Tu rencontreras Jonas et Lyra, deux aventuriers du futur, qui se déplacent à bord d'une machine à voyager dans le temps. Aide-les à résoudre les 3 énigmes de notre territoire : la recherche de Fifi (grotte du Bosc), de l'eau aux pouvoirs magiques (Varen) et le commandeur des Templiers (Caylus).

Dispositif proposé par le Pays Midi-Quercy et l'Office de tourisme Causses et Gorges de l'Aveyron

**GRATUIT. Télécharger Baludik sur Google Play et l'App Store.**

## A la recherche de Fifi

Située à 4 kilomètres de Saint-Antonin, la grotte du Bosc renferme un monde coloré peuplé de formes calcaires que tu peux observer de tout près ! Pour continuer à découvrir cet univers si particulier, nous t'invitons à partir à l'aventure « à la surface » cette fois-ci ! Deux visiteurs du futur, Jonas et Lyra, se déplacent à bord d'une machine à voyager dans le temps. Mais, lors de leur périple à la grotte du Bosc, ils ont oublié Fifi, leur animal de compagnie. Aide-les à le retrouver ! Le parcours fait environ 1,6 km et dure approximativement 1h.

Rendez-vous devant le parking de la grotte du Bosc

## L'eau aux pouvoirs magiques

Pars à la recherche de l'eau aux pouvoirs magiques avec Jonas et Lyra ! Frère et sœur se déplacent à bord d'une machine à voyager dans le temps. Pour préparer

leurs expéditions, ils passent beaucoup de temps dans la bibliothèque du village. Alors qu'ils avaient le nez fourré dans un vieux grimoire, Ernest le magicien vient leur raconter une drôle d'histoire : il recherche depuis des millénaires une eau aux pouvoirs magiques. Mais aujourd'hui, il est trop vieux pour explorer la dernière piste : l'eau magique se trouverait dans le village de Varen ...

Le jeu dure approximativement 45 minutes.

Rendez-vous devant le bureau d'information touristique de Varen

## Le commandeur des Templiers

Une machine à voyager dans le temps, deux aventuriers enjoués et un commandeur des Templiers qui doit rentrer chez lui : es-tu prêt-e à relever le défi ?

Notre territoire porte les traces de l'histoire des Chevaliers du Temple, puis de leurs successeurs, les Chevaliers hospitaliers de Jérusalem. Le parcours Baludik te propose de partir à l'aventure avec deux visiteurs du futur, Jonas et Lyra. Lors de leur périple à Caylus, un voyageur surprise s'est invité dans leur machine à voyager dans le temps ... Un commandeur des Templiers ! Aide Jonas et Lyra à retrouver sa maison et à le ramener chez lui !

Le parcours fait environ 2,2 km à pied, 6 km en voiture et dure approximativement 2h.

Rendez-vous devant l'Office de tourisme de Caylus



# A la poursuite du *Mouillacitherium*...

*Depuis cet automne des témoignages troublants et concordants, de randonneurs, chasseurs et autres arpenteurs familiers des causses autour de Mouillac (82), font foi : un nouvel animal d'une espèce inconnue et curieuse a été aperçu, certes furtivement, mais à de multiples occasions.*

Museau allongé surmonté de deux gros yeux globuleux saillants et mobiles, une longue queue fournie et touffue. Les récits divergent sur son gabarit, du petit rat au gros écureuil, ainsi que sur sa couleur de pelage, du roux clair au brun foncé, ce qui laisse à penser que nous serions en présence de plusieurs individus. De même, la localisation des observations centrée sur la commune de Mouillac intrigue les milieux scientifiques consultés.

Sommes-nous en présence d'une espèce endémique ? Par voie de conséquences, le microclimat particulier des causses, ou le réchauffement climatique mondial, a-t-il favorisé la reproduction d'une espèce ancienne quasi éteinte ou l'apparition d'une mutation ?

L'hypothèse scientifique la plus argumentée reste celle avancée par le Professeur Maëlis Bountat, chargé de recherche CNRS, paléontologue spécialiste de phylogénie, d'artiodactyles, des structures endocrâniennes et de l'évolution des mammifères. L'animal serait



Illustration Basil Vogeler ®

un spécimen de «mouillacitherium elegans», ainsi identifié et nommé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par le paléontologue toulousain Henri Filhol. Là où le mystère s'épaissit, c'est que Filhol avait découvert son spécimen à l'état de fossile dans une des nombreuses et riches phosphatières présentes sur la commune de Mouillac, d'où son nom de Mouillacitherium.

Or, à ce jour il n'existe aucune trace ou preuve de l'existence de l'animal vivant, et pour cause, l'espèce serait éteinte depuis l'Éocène. Utilisant un procédé complexe d'analyse et de reconstitution osseuse à partir du fossile initial conservé au musée d'histoire naturelle de Montauban, la scientifique Maëlis Bountat a reconstitué une version dessinée de l'animal. La fiabilité de son portrait a été corroborée après examen par divers témoins ayant entrevu l'animal dans son biotope (lieu de vie).

Avec la réapparition possible du Mouillacitherium, c'est une nouvelle page de la cryptozoologie (étude des animaux ca-

chés) qui s'ouvre devant nous avec son lot de mystère et de questionnement. Quoi ? Quand ? Où ? Combien ? Comment ? Pourquoi ? Son alimentation ? Son habitat ? Ses mœurs ? Sa reproduction ? Sa préservation ?

Parions que la richesse de la faune et de la flore des causses autour de Mouillac nous réserve encore bien des surprises. Sachons préserver ce patrimoine naturel, milieu particulier et fragile, source potentielle d'émerveillements. La vérité est ici sur les causses, sur les causses toujours.

Jean Claude ROMANO / Maurice BAUX, bouquiniste bolegayre, arpenteur des causses.



# Le service chemins en période hivernale

En période hivernale, le service chemins de la CCQPGA réalise un entretien latéral des chemins qui inclut la coupe des arbres morts menaçant de tomber, ainsi que la restauration du cheminement afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Les crues de février dernier ont endommagé en plusieurs endroits le chemin de la Loutre, sentier familial très fréquenté qui longe l'Aveyron à Saint Antonin Noble Val. Plusieurs érosions menaçaient la stabilité du chemin qui avait même commencé à disparaître sur certains secteurs.

Le service chemins, avec l'aide du service régie eau et du technicien rivière, est intervenu en utilisant des techniques de génie végétal afin de reprofiler les berges dégradées et d'éviter tout risque d'accident.

Les techniques choisies s'inspirent du tunage et du tressage. Des pieux réalisés avec du bois imputrescible récupéré sur place ont été fichés dans la berge. Des branches de saule vivantes et de bois flotté ont ensuite été plaquées contre ces pieux, de manière à créer une paroi solide et stable. Les espaces vides derrière ces parois ont ensuite pu être remblayées avec de la terre végétale prélevée aux alentours. Cela a permis de stabiliser les zones érodées et de retracer le chemin initial.

Enfin les berges ont été végétalisées avec des boutures de saules préalablement récoltées par le service espaces environnement de la CCQPGA.

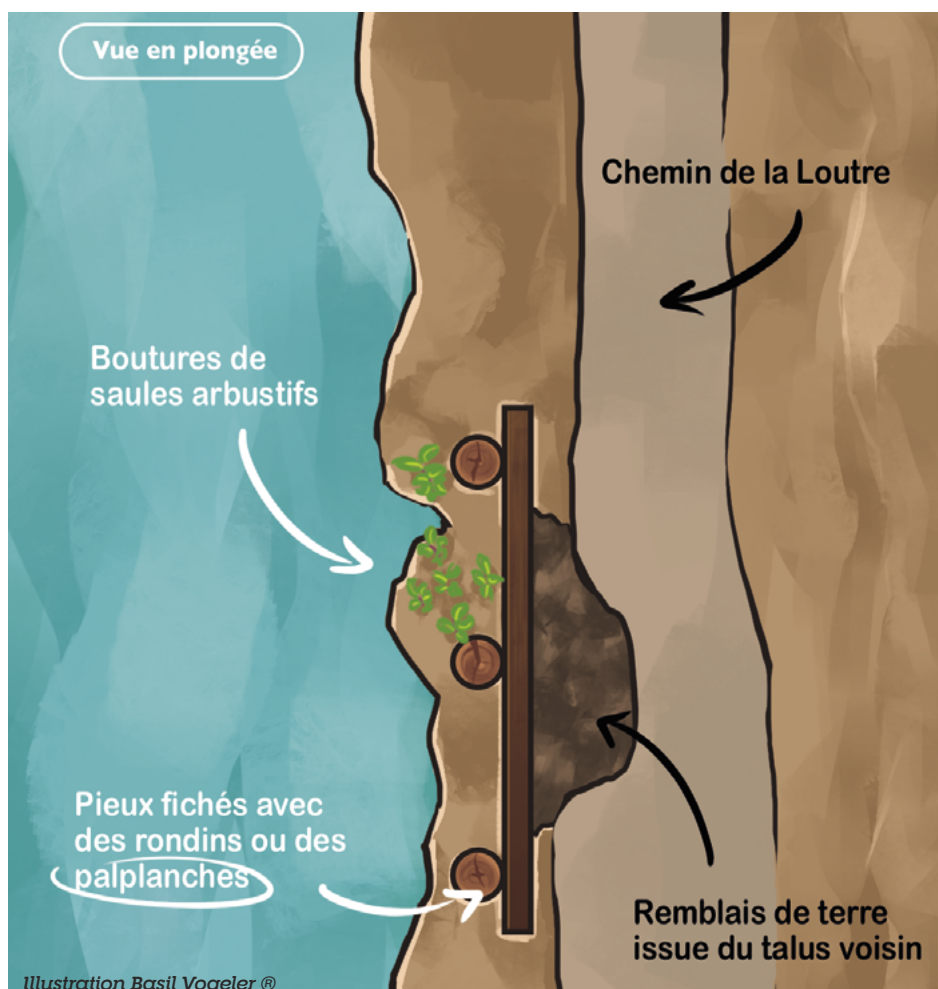
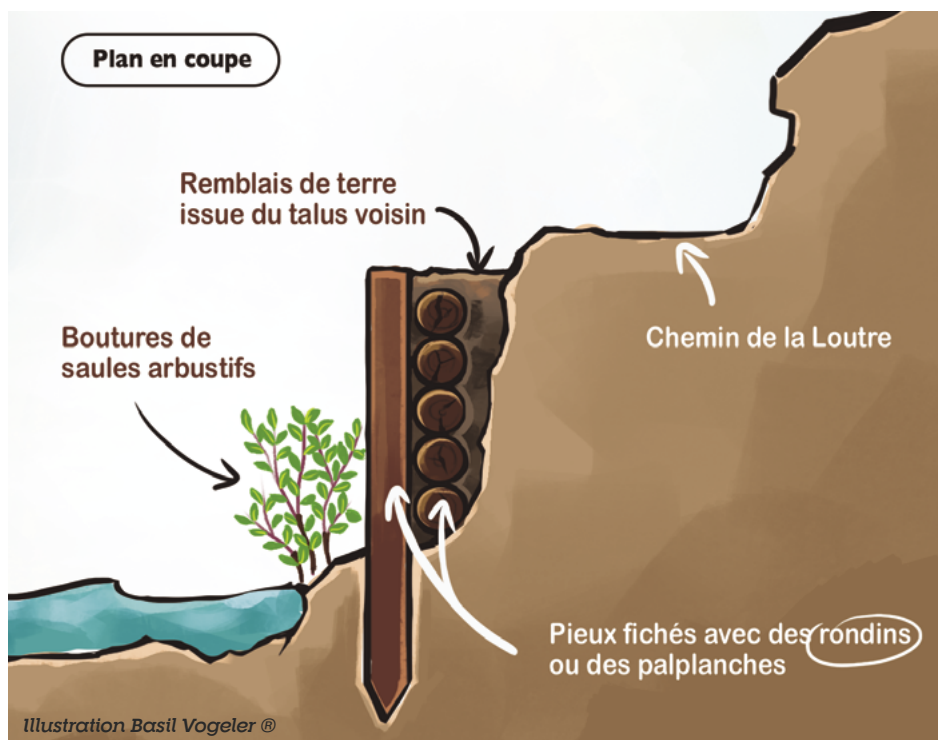
## CONTACT

**Christine Guallar**

Tél : 06 19 61 54 52

Email : hst@cc-qrga.fr

*Action réalisée avec le soutien de nos partenaires*





# Le tri sélectif

La situation sanitaire de l'année écoulée a fortement impacté nos résultats en matière de tri des déchets.



Les agents de collecte qui, depuis des années, palliaient les incivilités (refus de tri) en triant manuellement les plus grosses erreurs de tri, ont reçu pour consigne de ne plus toucher les déchets lors des collectes. Il était impératif pour nous de faire passer leur sécurité avant tout. En effet, des masques jetables et autres mouchoirs à usage unique ont été retrouvés quotidiennement dans les bacs jaunes au lieu d'être fermés dans des sacs poubelles et déposés dans les bacs gris.

Nous avons ainsi vu notre taux de refus passer de moins de 20 % à plus de 30 % (du jamais vu depuis la mise en place du tri en février 2003, triste record).

## Qu'est-ce qu'un refus de tri ?

Ce sont les déchets non recyclables ou souillés déposés par erreur dans les bacs jaunes (exemples : sacs noirs d'ordures ménagères, seringues, films plastiques, déchets alimentaires, masques jetables, mouchoirs en papier...). Ces déchets qui ne sont pas recyclables doivent être séparés des recyclables et envoyés vers le centre d'enfouissement avec les ordures ménagères ou vers des filières spécialisées (exemples : déchets de soins, aiguilles, seringues...). La gestion des refus coûte cher à la CCQRGA et, en définitive, à l'ensemble des habitants de la collectivité.

**"Nous avons ainsi vu notre taux de refus passer de moins de 20 % à plus de 30 % (du jamais vu depuis la mise en place du tri en février 2003, triste record)."**

Les bacs gris connaissent également une augmentation des erreurs de tri. De plus en plus de déchets dangereux ou encombrants y sont déposés : carrelage, déchets verts, pots de peinture, bidons de pétrole et autres toxiques.

## Quelles solutions ?

Afin de faciliter la vie des usagers et de tenter de remédier à ce problème, nous avons choisi d'augmenter les horaires d'ouverture des déchetteries pour permettre à tous les habitants de bénéficier au maximum de ce service indispensable (voir ci-dessous).



Exemple de refus de tri.

## Tableau des horaires des déchetteries

	PARISOT 06-59-08-64-72		LEXOS-VAREN 06-59-08-74-35	
MARDI	9H-12H	13H-16H30	9H-12H	13H-16H30
MERCREDI	9H-12H	13H-16H30	9H-12H	13H-16H30
JEUDI	9H-12H	13H-16H30	FERMÉ	
VENDREDI	FERMÉ		9H-12H	13H-16H30
SAMEDI	9H-12H	13H-16H30	9H-12H	13H-16H30



# Tapissons-nous

Résidence de territoire 2021 • Marine Giacomi

**Dans le cadre de la Résidence Artistique "Tapissons-nous", l'illustratrice et graveuse Marine Giacomi a séjourné 2 mois sur notre territoire.**

Durant cette période, qui s'est étendue de janvier à juin, l'illustratrice a mené des ateliers participatifs avec les habitants. "Tapissons-nous" a donné l'occasion aux résidents du QRGa d'interroger avec humour et sensibilité leurs liens à l'environnement

proche et à tous les vivants (végétaux, animaux et humains) qui l'occupent. Deux médiathèques, l'office du tourisme de Laguëpie et la librairie le Tracteur Savant ont accueilli en exposition les gravures de l'artiste. Marine Giacomi a proposé une initiation à la gravure lors d'ateliers dans les bibliothèques de Saint Antonin et de Caylus.

Parallèlement, trois écoles et le collège Pierre Bayrou ont mené des projets originaux qui ont donné lieu à des sorties nature et à une expression dans l'espace public sous la forme de créations de Chimères et d'Elections Intercommunales du Vivant.

La visée principale de ces manifestations était d'égayer nos rues et d'interpeller les

passants. Dans ses « Portraits du vivant », Marine Giacomi a eu le loisir de dessiner-filmer 10 passionnés de nature. Pour clore l'événement, lors du dépouillement-tombola des Elections Intercommunales du Vivant, la chorégraphe Alice Chaudat a dansé sur une musique composée par des enfants.

Au final, cette expérience aura, malgré l'épidémie, tissé des liens entre les générations, les villages et toutes les espèces qui y vivent. La magie de l'art !